N° 196 - 41e Année

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ETRANGER 50.— 25.— 12.50
*On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes*

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103

TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75 / Administration et Annonces 87

CHÈQUES POSTAUX IV B 313

# La Sentinelle

## Quotidien socialiste

Mardi 25 Août 1925

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES
(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura Bernois . . Fr. 0.20
*Minimum pr annonce* » 2.—
Suisse . . . . . » 0.30
Etranger . . . . . » 0.40
*(Minimum 10 lignes)*
RÉCLAME . . . . . » 1.—

## Une Université malade

Dans notre dernier article, nous avons parlé de la lourde rançon que doivent payer les peuples qui par indifférence, par traditionalisme ou par irréflexion, permettent à la réaction — une minorité d'ailleurs — de tenir le pouvoir. Ce sera un étonnement pour nos arrière-neveux de constater comment au vingtième siècle les barons de la finance, de l'industrie et de la spéculation ont pu dominer les masses paysannes et ouvrières en pleine démocratie politique. Cet étonnement sera plus grand que celui que nous éprouvons en lisant l'histoire des paysans du dix-septième siècle ployant les genoux devant les « Excellences » des villes. De même qu'il y eut des esclaves éprouvant du plaisir à fouetter leurs frères de misère pour plaire au maitre, de même qu'il y eut des paysans attachés à la glèbe, heureux de suivre leur seigneur allant châtier ou voler d'autres paysans, il y a aujourd'hui des ouvriers, des fonctionnaires, des petites gens, dont le pain ne manque pas d'amertume, qui éprouvent du plaisir à voter pour les partis de réaction, de conservatisme, qui tous aboutissent à charger lourdement le peuple.

Voilà donc le fait brutal sur lequel nous insistions et insistons encore.

Nous voudrions aujourd'hui ajouter à ce tableau un élément nouveau en déclarant que non seulement la réaction exige du peuple une lourde rançon en l'accablant économiquement et en favorisant les conflits belliqueux, mais encore qu'elle est desséchante, stérilisante.

La réaction allemande a fait d'un pays prospère et dominant le monde économiquement, un pays désorganisé et vassal des autres. La réactions fachiste qui devait en quelques mois relever la lire à 50, l'a laissée tomber à 19. La réaction anglaise a intensifié le chômage. La réaction polonaise empêche un pays qui avait tout pour partir de l'avant, à rester sur place. En Tchécoslovaquie, en Suède, au Danemark, en Belgique, où la réaction est muselée, la vie économique est bonne.

Les faits concordants sont si nombreux qu'il y a là une sorte de loi à établir. Elle trouverait confirmation en Suisse où la réaction de certains cantons marche de pair avec un déficit économique sensible. Songez aux cantons les plus réactionnaires et aux plus progressistes et voyez où en est leur prospérité.

Passez même à des communes et cette règle trouvera de nouvelles confirmations. Essayez de comparer Porrentruy à Bienne, Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds, Fribourg à Berne, etc.

Quoi d'étonnant si cette règle s'applique aux institutions. Voici qu'on parle beaucoup de l'université de Berne depuis quelque temps. Il semble qu'elle est en décroissance, tandis que Bâle et Zurich seraient en période prospère. Il n'y aurait là rien d'étonnant car, malgré tous les démentis, il est malheureusement certain qu'un vent de réaction souffle sur le corps enseignant de cette université où des réactionnaires notoires, comme G. de Reynold, ont réussi à acquérir un gros ascendant sur leurs collègues. La race de ceux qu'animait l'esprit libéral d'autrefois et qui faisaient passer de la flamme dans l'âme des étudiants, va s'éteignant. Il y a certes là des hommes capables, consciencieux, dévoués à leurs étudiants. Mais ceux qui soufflent l'esprit dans l'âme des étudiants, qui les animent, qui les soulèvent, qui leur donnent des ailes, de la foi, de l'audace, de généreuses illusions et qui les lancent dans la vie pour y creuser un beau sillon d'idéal, où sont-ils ?

Aujourd'hui on leur dit que le progrès est une illusion, que les belles époques étaient celles de Louis XIV et Louis XV, que la démocratie est une billevesée et la science une trompeuse, que seule l'Autorité de l'Eglise et des Elites pourrait sauver le monde. Ces lourds paradoxes assomment nos jeunes. Quelques écervelés y croient et cela les conduit dans des impasses ridicules. La plupart restent distraits et indifférents, ne retenant que le scepticisme qui les fait aboutir à l'inaction. Il en résulte une atmosphère irrespirable. Cela sent le cadavre. La jeunesse s'en va ailleurs.

Croyez-vous que les étrangers qui viennent de secouer les forces réactionnaires de leur pays vont trouver de la saveur à leur apologie dans une université suisse ? Ceux qui viennent chez nous sont généralement attirés par la réputation de notre vie démocratique. S'ils arrivent à Berne et y retrouvent l'esprit réactionnaire qu'ils ont chassé chez eux, ils secoueront la poussière de leurs pieds contre cette ville en train de passer à la réaction et s'en iront à Bâle ou à Zurich, où il n'y a pas de G. de Reynold mettant la lourde chape de plomb de ses hérésies moyenâgeuses sur l'université.

Amenez encore un ou deux hommes de cette trempe à Berne, et quand vous y aurez tué l'esprit libéral et progressiste, vos auditoires seront désertés, car, malgré certaines heures d'égarement, les jeunes veulent de l'envol.

La réaction les dessèche, les anémie, les ratatine. Ils en ont peur et s'en éloignent.

La réaction est stérilisante.

Les jeunes qui veulent vivre, qui veulent agir, se détourneront d'elle partout, comme ils le font à Berne déjà.

E.-Paul GRABER.

## L'Internationale verte

M. le Dr Laur, qui a pris part au congrès international de l'agriculture qui vient d'avoir lieu à Varsovie, nous apprend dans « Le Paysan suisse » que les organisations agricoles du monde sont en voie de fonder une « Internationale ».

A l'instigation de M. Méline, l'ancien ministre de l'agriculture que son protectionnisme douanier avait fait baptiser « Méline pain cher », une commission internationale de l'agriculture existe déjà depuis longtemps. C'est elle qui organise les congrès comme celui de Varsovie, mais son pouvoir ne semble pas aller au delà. Il s'agit maintenant de constituer un organe central armé d'un pouvoir plus étendu.

Dans ce but, les grandes organisations agricoles nationales et internationales ont été invitées à prendre part à une conférence qui aura lieu à Berne les 22 et 23 septembre prochain, à l'occasion de l'exposition suisse d'agriculture.

Si cette conférence aboutit, il sera créé un secrétariat agricole international qui aura son siège à Rome et dont les tâches seraient nombreuses et considérables.

M. Laur en énumère quelques-unes : faire entendre la voix de l'agriculture au Bureau international du Travail, puisqu'il est admis que ce bureau s'occupe des questions de travail agricole, lutter contre les parasites, fixer l'appellation des fromages et autres produits, défendre les intérêts de l'agriculture dans les traités internationaux, et, domaine plus vaste encore, agir sur l'opinion publique mondiale afin que la population paysanne soit traitée sur le même pied que les autres groupements professionnels.

Voilà une « Internationale » qui ressemblera, à bien des égards, étrangement à l'Internationale syndicale, ou à l'Internationale socialiste. Les paysans qui ont si souvent critiqué notre internationalisme le copient exactement. Il ne leur sera pas difficile de faire mieux. Cela est heureux à de nombreux points de vue.

D'abord cela contribue fortement au rapprochement des peuples. Les paysans de tous les pays groupés dans une même grande association, il y a là de quoi faire entrer dans les cerveaux les plus obtus et dans les contrées les plus reculées l'idée d'une société universelle.

Ensuite, cette organisation paysanne internationale s'apercevra bientôt qu'une grande partie des problèmes qu'elle doit résoudre ne peuvent l'être que par des mesures internationales. La Société des Nations apparaîtra de plus en plus aux paysans comme une nécessité.

Enfin, elle sera un exemple salutaire à tous les grands groupements professionnels qui ne voudront pas se laisser devancer par les paysans. Pour les salariés en particulier, ce sera un stimulant qui hâtera peut-être la reconstitution de leur unité mondiale brisée par la guerre et le bolchévisme.

Chose amusante, M. Laur éprouve le besoin d'expliquer à ses lecteurs campagnards que l'Internationale paysanne ne va pas détruire la patrie. « Lors même qu'elle cherche, dit-il, à nouer des relations internationales plus étroites, l'agriculture n'en reste pas moins sur le roc de l'idée nationale. Le mouvement international n'est pour elle qu'un moyen de fortifier la souveraineté nationale. »

Nous aussi avons toujours dit que l'internationalisme que nous cherchons à pratiquer est le moyen de sauver les patries menacées par le nationalisme féroce.

M. Laur fait bien de détruire les préjugés qu'il a propagés. Lui et ses semblables ont si souvent mis en garde le peuple contre l'internationalisme que maintenant qu'ils en font eux-mêmes il n'est pas inutile de démontrer son utilité.

C. NAINE.

## «Pour l'Entente des Peuples»

Dans quelques jours, le XXIVe congrès universel de la Paix se réunira à Paris, du 1er au 6 septembre, sous la présidence de M. Charles Richet et présidence d'honneur de M. Ferdinand Buisson. MM. Herriot, Painlevé, Loebe, prendront la parole à la séance d'ouverture.

En tête des questions d'études figurent le « *Protocole pour le règlement pacifique des différends internationaux* », charte votée à l'unanimité des 47 puissances présentes à Genève en 1924. Viendront ensuite les questions de *sécurité, désarmement, l'organisation économique de la paix* et la *propagande pacifiste.*

En prélude au congrès, voici que vient de paraître un petit volume de Mme Edouard Claparède-Spir de Genève, intitulé : « *Pour l'entente des peuples* », qui réunit toute une collection de voix de France, d'Allemagne et d'Angleterre : voix indépendantes, voix généreuses, voix raisonnables. Précédées d'une préface de M. Ferdinand Buisson, et suivies d'une postface de M. Th. Ruyssen, ces pages constituent une mine de renseignements, on ne peut plus objectifs et impartiaux, puisqu'ils nous donnent textuellement les opinions ou jugements de personnalités diverses du monde politique, religieux ou littéraire, accompagnés chaque fois du nom du signataire avec l'indication de la source.

A lire ces pages, où se retrouvent les noms du pasteur Roberty, de Herriot, de Duhamel, de Pierre Hamp, de Jacques Rivière, de Léon Jouhaux, de Bergson, de Paul Appel, recteur de l'Université de Paris et d'Einstein, professeur à Berlin, de Maximilien Harden, Walter Rathenau, Lida-Gustava Heymann, comte Hermann de Keyserling, d'Allemagne, et tant d'autres d'Angleterre : Maud Royden, femme évangéliste, H.-G. Wells, Lord Robert Cecil, Normann Angell, Asquith Macdonald, E.-D. Morel, à lire ces pages, dis-je, l'impression s'impose que le travail dans les esprits raisonnables, arrêté par la grande guerre, puis accéléré par le « brassage » des peuples qu'elle a provoqué, continue son cours, persiste et s'étend, préparant lentement la confédération des Etats de l'Europe à laquelle aspirent les plus clairvoyants des hommes.

Non que cette confédération des Etats se réalise au terme prochain. Nous savons trop qu'il faut des siècles à l'histoire humaine pour mûrir et réaliser une seule de ses idées morales. Mais devant le pessimisme des quelques philosophes qui voient dans un prochain avenir déferler sur l'Europe la vague jaune de nouvelles invasions asiatiques, avant que l'Europe ait su ou pu se ressaisir, devant ce pessimisme-là, la collection de documents recueillis par Mme Claparède est bonne à consulter. Leur simple réunion — français, allemands, anglais — dans le même opuscule, est la preuve évidente qu'une nouvelle conscience, une « conscience européenne » est en voie de formation. Sans conscience nouvelle, pas de monde nouveau.

Une conscience nouvelle est en voie de formation. Elle sort du conflit de 1914-1918, tâtonnante, essayant ses premières manifestations, moquée des incrédules, bafouée par tout fanatique qui ne trouve le salut que dans son propre système idéologique, mais elle sort quand même. Cela ne signifie pas que la paix soit bientôt certaine dans le meilleur des mondes retrouvé. Pas encore. Mais il faut l'aider par tous les moyens possibles, et Mme Claparède y travaille de toute sa clairvoyance et de toute sa bonté, qui est grande. C'est qu'aussi bien, cela lui est peut-être plus facile qu'à d'autres... Ne connaît-elle pas le privilège, bien que genevoise et suisse d'éducation, d'être la fille de ce généreux philosophe russe African Spir, auquel Tolstoï se plaisait à rendre un hommage admiratif. Le sang et la culture de diverses races européennes ont contribué à modeler l'esprit de sa fille, en sorte que Mme Claparède se rattache tant par la naissance que par l'éducation à ce *type européen* auquel appartient l'intuition de l'avenir, et qui peut utilement, pratiquement nous guider vers la confédération européenne.

Il faut lire « *Pour l'entente des peuples* afin de modeler aussi notre conscience sur le type européen propre à élargir nos horizons et à étendre notre pouvoir d'action.

M. H.

## VARIÉTÉS

### Or en barre

Hélas ! voilà une expression qu'on n'emploie plus guère ! L'or, cette chimère, ne se rencontre plus que chez les bijoutiers, qui n'en donnent à leurs clients qu'une toute petite quantité, en échange de beaucoup de papier-monnaie.

Pourtant une dépêche qui vient du Caire nous apprend qu'on vient de retirer du fond de la mer cent mille livres d'or en barre. C'était une partie — la plus précieuse — de la cargaison d'un vapeur japonais, le « Dazaka-Maru », qui a coulé au large de Port-Saïd, en 1915.

### A moitié folle, à cause d'un rêve !

Une jeune fille de Mezogoro, près de Ferrare, avait été invitée par des amis à un baptême, en qualité de marraine. La nuit précédant la cérémonie, la jeune fille eut un songe affreux. Elle rêvait que le parrain était un vieux mendiant, inconnu des invités. Indisposés par sa présence, ces derniers se mirent à découper le mendiant et ils lançaient les morceaux de chair à la tête de la jeune marraine. La jeune fille s'éveilla en poussant des cris épouvantables. Elle était devenue à moitié folle par suite de son cauchemar.

### L'amour des voyages

L'esprit d'aventure se modernise chez les gamins. Aux voyages clandestins, à fond de cale ou sous les wagons, le jeune Jack Richmond, un galopin de Los Vegas, ville américaine de l'Etat de Nevada, a substitué une méthode toute nouvelle. Désireux d'aller visiter la célèbre ville de San-Francisco, Jack Richmond ne trouva rien de mieux que s'accrocher à l'aile d'un avion partant de Los Vegas à destination de la cité du Pacifique. Le jeune téméraire s'était installé, au moyen de cordes, sous le bord extérieur de l'aile. Il resta dans cette position jusqu'au moment où le pilote, constatant que l'avion tanguait d'une façon anormale, en chercha la cause et trouva la cachette de son passager imprévu. Il lui donna l'ordre de gagner la cabine.

## Pour faire du ski en plein été

### Le chemin de fer de la Jungfrau

II

Au point de vue technique la ligne de la Jungfrau fonctionne électriquement ; les locomotives reçoivent leur courant par deux trolleys. Ce courant est fabriqué dans le fond de la vallée près de Lauterbrunnen, grâce aux chutes d'eau et il est transporté par des câbles. Les locomotives sont munies de tous les appareils de sécurité voulue. Ni à la montée ni à la descente elles ne peuvent marcher à une vitesse supérieure à 9 kilomètres à l'heure. Dès que cette vitesse est dépassée, si peu que ce soit, un frein fonctionne automatiquement et arrête le train. Une partie de la ligne est à crémaillère, la voie a un mètre de large. Un train se compose d'une locomotive et de deux wagons chauffés électriquement contenant 40 personnes chacun. Enfin une partie du tunnel a été percée au moyen de perforatrices à air comprimé et l'autre partie au moyen de perforatrices électriques.

Le train quitte donc la Petite Scheidegg, passe à la station d'Eigergletscher à 2,323 mètres d'altitude, pénètre dans le tunnel d'où il ne sortira plus. Au bout d'une vingtaine de minutes, vous voyez briller à travers les glaces du wagon l'inscription « Eigerwand », formée de lampes électriques de diverses couleurs ; le tunnel s'élargit tout à coup et forme comme une vaste salle ; le train s'arrête ; vous êtes ici à 2,867 mètres d'altitude. Vous descendez et atteignez une seconde salle munie de grandes baies qui vous permettent d'admirer une vue splendide ; mais au bout de quelques minutes l'employé impitoyable vous rappelle que le train qui attend sous terre va repartir, et vous vous arrachez à ce magnifique spectacle. Vous voici installés à nouveau dans le train qui recommence à monter lentement et arrive au bout de onze minutes à la station Eismeer (mer de glace), souterraine comme celle d'Eigerwand. Une grande galerie munie d'ouvertures constitue la gare proprement dite ; certaines de ces ouvertures sont fermées par des glaces et c'est là qu'existe un buffet dont toutes les installations fonctionnent électriquement aussi bien pour la cuisine que pour le chauffage.

Il faut arriver dans une région qui paraît aussi éloignée du monde pour trouver des installations extra-modernes. Le contraste est d'autant plus saisissant que pendant que l'on jouit ici de tous les avantages de la civilisation on aperçoit dehors un spectacle inoubliable : de formidables masses de neige éblouissante, aucune vie, un calme impressionnant ; parfois on entend comme un coup de tonnerre ; ce sont quelques milliers de tonnes de glace qui se détachent et vont en bondissant se perdre dans des profondeurs pour ainsi dire inconnues. On ne peut mieux comparer l'aspect de ces glaciers qu'à celui d'une mer en furie dont les vagues auraient été subitement congelées.

On sort de la station Eismeer au moyen d'un escalier qui descend dans l'intérieur de la montagne et débouche sur la neige.

Mais Eismeer, qui est à 3,161 mètres, n'est pas le terme de ce voyage impressionnant. Vous reprenez un autre train qui prolonge l'autre dans le tunnel et au bout d'un quart d'heure vous atteignez Jungfraujoch qui est à 3,457 mètres d'altitude. Cette fois-ci vous voici arrivés. La station est réunie, par une galerie d'environ 100 mètres, au grand plateau du sommet sur lequel vous débouchez ayant cette sensation étrange que, parti la veille au soir de la fournaise de Paris, vous vous trouvez ici en présence de personnes qui font du ski en plein mois d'août et cela dans un site incomparable dominé par la Jungfrau. A vos pieds vers le Sud, se déroule la longue coulée du glacier d'Aletsch ; vers l'Est, vous apercevez le Jura.

Dans cette solitude qui vous prend au cœur, vous allez trouver, pour vivre, un hôtel où tout est installé avec les perfectionnements possibles de l'existence moderne : l'électricité règne en maître ici depuis la cuisine jusqu'aux chambres, et c'est un contraste troublant de se trouver ainsi pourvu de tout ce que peut donner la civilisation actuelle dans une région qui est si bien semblable à celle du pôle, que l'on a installé sur le glacier de l'Eiger une colonie de chiens polaires qui s'y portent à merveille et semblent se trouver comme « chez eux ».

HEGELHACHER, ingénieur civil.

## PENSEES

On aimerait souvent à sentir revivre dans ses enfants sa propre pensée par le besoin de se continuer. Ceux qui sont privés de cet espoir peuvent se consoler, car la pensée est capable d'engendrer toute seule une postérité spirituelle.

La pureté est une puissance rayonnante, elle éclaire l'intelligence et n'est point aveugle à ce qui est mal. « Tout est pur à ceux qui sont purs ».

# NOUVELLES SUISSES

## LE TESTAMENT DE J.-C. HEER

### Créez l'assurance sociale

Lundi, en présence d'une foule nombreuse, a eu lieu l'inhumation des restes de l'écrivain J.-C. Heer. Le cercueil était entièrement recouvert de couronnes envoyées notamment par le gouvernement cantonal de Zurich, la Fondation Schiller, la Société littéraire de Winterthour, la rédaction de la « Nouvelle Gazette de Zurich », la commune de Rüschlikon, etc. Après l'oraison funèbre du pasteur Wolfer, de Stein am Rhein, lequel a retracé la vie du défunt, le Dr A. Welti, de la « Nouvelle Gazette de Zurich », ami personnel de l'écrivain, a déclaré que Heer en faisant pénétrer ses ouvrages en Allemagne a permis aux Allemands de s'intéresser d'une manière générale à la littérature suisse. Avant sa mort, le défunt a encore exprimé le vœu que le peuple suisse crée le plus rapidement possible une assurance sociale.

### Grand Conseil zurichois

Le Grand Conseil a poursuivi la discussion de la loi sur les communes. Il a approuvé un crédit de 150,000 fr. pour la construction d'une succursale de la Banque cantonale à Dubendorf et a accordé une subvention cantonale de 15,000 francs à la commune de Gross-Andelfingen pour l'installation d'un asile de vieillards dans le château d'Andelfingen, légué à la commune.

### Un député qui se désiste

M. Johann Zublin, conseiller national de Flawil, St-Gall, a renoncé à poser sa candidature aux prochaines élections au Conseil national, où, depuis 1919, il représentait le parti radical-démocratique et défendait les intérêts de l'agriculture.

### Le scandale des stupéfiants

La légation de Grande-Bretagne communique que le mémoire au sujet du trafic des stupéfiants, cité par le « Travail » et le « Droit du Peuple », est daté de 1923 et que sa publication a eu lieu absolument sans l'autorisation et à l'insu de la légation.

On communique au sujet de l'affaire de morphine de Genève, qu'aucune personne faisant partie de la S. A. des frères Kueni, maison d'expéditions de Zurich, ou de l'agence de voyages Kueni, Bahnhofplatz 7, à Zurich, n'est impliquée dans cette affaire.

### Le congrès de l'enfant

Lundi après-midi à 15 heures, a eu lieu l'ouverture de l'exposition de puériculture au Palais électoral, à Genève, puis à 16 heures, l'exposition de l'art et l'enfant au Musée d'art et d'histoire de Genève. Ces expositions ont été organisées à l'occasion du congrès général de l'enfant, dont les participants ont été reçus à 16 h. 30 par les autorités cantonales et municipales au Palais Eynard.

### Congrès de géomètres

La XIIIme Conférence des Autorités fédérales et cantonales de surveillance des mensurations cadastrales a eu lieu à St-Gall, sous la présidence de M. Kreis, géomètre cantonal.

### Le boycott russe

Un jeune Bâlois qui avait entrepris depuis 2 ans un voyage à bicyclette à Pékin a dû interrompre son voyage par suite du refus des autorités à la frontière russe de lui laisser continuer sa route. Il avait déjà traversé les Balkans et était arrivé en Perse par Angora d'où il se proposait de continuer sa course en bicyclette par la Russie des Soviets et le Turkestan à destination de la Chine. Le jeune cycliste est rentré hier soir à Bâle sans avoir pu accomplir la randonnée qu'il comptait effectuer. (Resp.)

### Huit heures de retard

L'express de Paris qui devait entrer en gare de Genève à 8 h. 50 n'était pas encore signalé en gare de Bellegarde à 14 h. 30.

Le train de France est arrivé à Genève lundi après-midi à 15 h. 50, avec plus de 8 heures de retard.

### Après le déraillement du Sernital

Voici quelques détails complémentaires au sujet de l'accident survenu samedi sur la ligne du chemin de fer secondaire du Sernftal (Glaris) :

Le train qui part à 17 h. de Engi pour Schwanden était composé d'une automotrice suivie de deux wagons de marchandises. Au-dessus de la Höfliegg, par suite d'un graissage de la voie qui avait eu lieu peu de temps auparavant, l'automotrice patina et le frein, mis en action, ne répondit pas. A trois cents mètres environ au-dessus de Wart, l'automotrice sortit des rails du côté du talus, heurta un rocher, et se coucha sur le flanc. Outre les 14 voyageurs, les agents du train ont aussi été blessés. Le premier wagon de marchandises a été démoli. Le second, qui n'avait pas quitté la voie, n'a pas subi de dégâts bien sérieux. Les résultats de l'enquête officielle seront publiés ultérieurement. La route a été rendue à la circulation dimanche soir et le service a pu être repris sur la ligne lundi matin.

### Brûlures graves

Tandis qu'il débouchait le tuyau d'évacuation d'une cuve de 5000 kilos de savon liquide en ébullition, dans la fabrique de savon de son père, rue de l'Industrie, à Renens, le jeune Mayer a été atteint par un jet de liquide bouillant, et douloureusement brûlé au visage et aux mains. Les yeux sont heureusement indemnes.

### L'alibi de Raboud

Raboud, que l'on avait accusé d'avoir assassiné Bersier, a été amené par la gendarmerie vaudoise à Genève. Il a subi un premier interrogatoire. Il a fourni un alibi qui a été déclaré exact par quatre gendarmes vaudois et par son maître de pension à Ormont-Dessus. Ces témoins ont déclaré que Raboud n'avait pas quitté Ormont-Dessus depuis plus d'un mois. Cette région du reste était mise à ban à cause de la fièvre aphteuse.

### Réponse à la « Tribune de Lausanne »

Dans son numéro de ce jour, la « Tribune de Lausanne » met en cause « La Sentinelle » pour une raison tout à fait déplacée, la nouvelle à laquelle « La Tribune » fait allusion nous ayant été transmise par l'agence télégraphique suisse. Le journal lausannois devrait donc adresser ses critiques à cette agence et non à notre journal.

### Un deuil à Saint-Loup

M. le pasteur Alexis Mamboury, directeur-adjoint à l'institution des diaconesses de Saint-Loup, est décédé samedi matin, après quelques semaines de maladie, dans sa 40me année.

Après un ministère d'une dizaine d'années à Sainte-Croix et à Suchy, le défunt avait été appelé, en automne 1923, à Saint-Loup, où il remplaça feu le pasteur Edouard Herzog. Le pasteur Mamboury avait rapidement conquis, par sa bonté et son zèle, la confiance des malades et l'affection de la population avoisinante.

### Amundsen à Bâle

Wolff. — Amundsen est parti lundi matin de Hambourg pour Bâle.

### Arrestation d'un caissier

D'après un télégramme officiel de la police française parvenu en Suisse, l'ex-caissier d'une institution de bienfaisance de Bâle a pu être arrêté au moment où il s'embarquait sur le paquebot « Berangaria ». Il a été écroué en attendant que le gouvernement de Bâle demande son extradition en conformité avec la convention en vigueur entre la Suisse et la France. Les dettes du caissier dépassent 70,000 francs.

### L'Elite de Genève à Berne

La Stadtmusik de Berne a invité la musique L'Elite de Genève pour visiter l'exposition nationale d'agriculture. L'Elite de Genève donnera concert à l'exposition le 14 septembre. Un train spécial emmenant en même temps à Interlaken les membres de la société des Maraîchers de Genève sera organisé pour le dimanche 13. (Resp.)

### Un braconnier

Un vacher avait été attrapé sur l'alpe d'Anseindaz (Diablerets), alors qu'il capturait au moyen de lacets des marmottes. Le braconnier et la personne à qui ce dernier avait vendu deux de ces animaux, ont été dénoncés à la préfecture d'Aigle. La loi sur la chasse prévoit des amendes de 300 à 500 francs pour l'emploi de lacets et de collets, de 100 à 400 francs pour la chasse dans le district franc fédéral et de 40 à 100 francs pour la chasse en temps prohibé.

## DES CYCLISTES IRASCIBLES

Le danger que présentent les cyclistes imprudents sur les routes devient de plus en plus grand, surtout le dimanche. Un accident les plus épouvantables a failli se produire non loin de Laupen par l'imprudence de quatre cyclistes qui circulaient l'un à côté de l'autre sur la route déjà passablement étroite. Une automobile occupée par une famille composée du père qui conduisait la machine, de la mère et de cinq enfants en bas âge, et une bonne, a failli être projetée dans un ravin en prenant en écharpe une première voiture qui cherchait à éviter les imprudents cyclistes à un contour. C'est par hasard qu'on n'a pas eu un accident épouvantable à déplorer. Au lieu d'accepter les observations judicieuses des automobilistes, les cyclistes insultèrent ces derniers en leur disant qu'ils n'avaient pas d'ordre à recevoir de personne et qu'ils étaient maîtres de la route. L'un d'eux tira un couteau militaire invitant un des automobilistes à la lutte. Le conducteur de l'automobile, qui est en même temps le propriétaire et qui passe ses vacances dans la région d'Interlaken, a déclaré qu'il nantirait en passant à Berne la police des faits regrettables qu'il avait vus près de Laupen. (Resp.)

### La fièvre aphteuse

On serait parvenu à limiter la fièvre aphteuse aux districts où elle a fait son apparition. L'enquête attribue l'épizootie à l'importation de moutons de l'étranger. Toute importation de ces animaux est interdite pour le moment.

## LES ACCIDENTS

A Oerlikon, un garçonnet de 8 ans, Arnold Pellodi, est tombé de la fenêtre de la cuisine d'un quatrième étage et a succombé peu après à ses blessures.

— Le jeune Florian Schacher, victime samedi, à Gollion, d'un accident de motocyclette, a succombé lundi à une fracture du crâne, après avoir subi la trépanation. Il était âgé de 20 ans. C'était la première fois qu'il montait une motocyclette qu'il avait d'ailleurs empruntée à son frère venu pour lui rendre visite. Peu après son départ, n'ayant pu se rendre maître de sa machine, il était lancé contre un mur.

— L'agriculteur Emile Herter-Sigg, de Hettlingen, âgé de 40 ans, qui il y a quatre jours, en déchargeant du regain avait reçu une poutre sur la tête, est décédé à l'hôpital cantonal de Winterthour.

— A propos de l'accident d'automobile de la Axenstrasse, le propriétaire de la voiture, tenancier de l'hôtel « Kreuz-Post », à Fluelen, déclare qu'il n'eut connaissance de la fatale sortie que le lendemain matin, de la bouche du chauffeur Aufdermaur, et alors que M. Waser, transporté à l'hôpital cantonal, avait déjà succombé à ses blessures. Des autres personnes qui avaient pris place sur l'auto, deux au moins étaient depuis longtemps connues du chauffeur.

— Un cycliste est entré en collision avec le Dr Pitter, chasseur très connu à Fribourg. Le cycliste qui circulait sans lumière, s'est blessé assez grièvement au front. On l'a transporté de l'Etang du Jura, où la chute s'est produite, à son domicile.

— A la Kohlenbergerstrasse, à Bâle, deux motocyclistes se sont rencontrés à un tournant de la route. Le choc a été si violent que l'un des deux véhicules est complètement démoli. L'un des deux motocyclistes a été assez grièvement blessé.

# JURA BERNOIS

## LE CRIME DE MONTIGNEZ

### C'est la femme Berberat qui aurait commis le crime avec une planche à lessive

Au sujet du meurtre de Montignez, l'agence Respublica apprend encore que le président du tribunal du district de Porrentruy, M. Ribeau, a suspendu ses vacances pour prendre immédiatement en mains l'enquête. L'autopsie de la victime a été faite par MM. les Drs Ceppi et Houlmann, de Porrentruy, assistés de M. le Dr Gressot. Le président du tribunal du district de Porrentruy, agissant en qualité de juge d'instruction, assistait à cette autopsie, ainsi que le procureur général du Jura, M. le conseiller national Billieux, et le vice-président du tribunal de Porrentruy, M. Henri. L'autopsie a permis de constater que Guenat a été frappé à la tête par un instrument contondant, ce qui a provoqué une hémorragie cérébrale entraînant la mort.

Le même jour, M. le juge d'instruction Ribeau poursuivant son enquête, a fait mettre en état d'arrestation la femme de Berberat, arrêté la veille. Tous deux sont incarcérés dans les prisons de Porrentruy. Des soupçons extrêmement graves pèsent sur la femme de Berberat malgré ses dénégations.

Des faits recueillis à l'enquête, il est à supposer qu'il y a eu tout d'abord prise de corps entre Berberat et Guenat et que la femme de Berberat est sortie avec une planche à lessive et aura asséné un violent coup au moyen de cette planche sur la tête de Guenat. C'est probablement ce coup qui a provoqué l'hémorragie fatale. Ce matin mardi, le juge d'instruction de Porrentruy procédera à un interrogatoire très serré des époux Berberat incarcérés dans les prisons de Porrentruy.

Rappelons que la cause de la bagarre est due à un chemin qui séparait la maison de Joseph Berberat de celle de Charles Guenat. Les contestations duraient depuis un an. L'assassin est âgé de 70 ans. Sa victime est père de quatre enfants. Le plus jeune fréquente encore l'école.

### Un juge sans cœur

On nous écrit de Courtelary :

Le terrible accident de chemin de fer arrivé dernièrement à Amiens me suggère une réflexion. « On a arrêté le mécanicien du rapide », et plus loin : « Le mécanicien du rapide a été relaxé », nous disent les journaux. Quelle différence de mentalité entre ce juge français et M. Comment de Courtelary. La responsabilité du mécanicien du rapide et celle de la pauvre fille, garde-barrière à Sonceboz, ne sont pas à comparer. On a, dans la population, de la peine à comprendre la dureté de cœur du juge de Courtelary envers une pauvre fille sans défense. Huit jours environ de prison préventive, pour ne pas être le plus coupable, c'est du fort tabac. Monsieur le juge a sûrement dû se sentir un héros le jour où il fit mettre derrière les verroux la garde-barrière de Sonceboz.

Les plus coupables, à mon point de vue, ce sont les autorités qui ont délivré un permis de conduire à un borgne. Je pense que M. le juge de Courtelary montrera la même sévérité envers ceux qui ont délivré le permis à M. Muller, de Malleray. Car délivrer un permis de conduire à un homme qui ne jouit pas d'une vue excellente, c'est mettre en danger la sécurité publique.

*Passim.*

## MOUTIER

*A l'hôpital.* — Le conseil d'administration de l'hôpital de district et les délégués des communes, réunis jeudi sous la présidence de M. Joseph Pétermann, président, ont voté l'achat de terrain, ainsi que les crédits pour le prolongement du bâtiment à l'aile est. La dépense prévue est de 120,000 francs si la buanderie est logée à part.

— *A la verrerie.* — Les fours refaits et agrandis de la verrerie de Moutier ont repris leur activité. Cette verrerie est actuellement agencée d'après les derniers perfectionnements.

## DELEMONT

*Nominations.* — Le « Devoir » apprend que le Conseil municipal a ratifié la nomination de M. Clausen, de Lausanne, en qualité de maître à l'Ecole de commerce de Delémont. Quant à la proposition de la commission pour le deuxième place vacante dans le même établissement, le Conseil a cru devoir la renvoyer à la commission en lui demandant une étude supplémentaire ou éventuellement une nouvelle proposition.

Ajoutons que M. A. Mouttet, ancien maître de l'Ecole de commerce, qui vient d'être nommé greffier du tribunal, restera maître auxiliaire chargé de l'enseignement du droit commercial.

## COURRENDLIN

*La place de tir.* — (Corr.) — Depuis longtemps assemblée municipale n'a été mieux fréquentée que celle de samedi 22 août. On a compté la présence de 337 électeurs.

Il s'agissait de voir si la Municipalité voulait, ensuite d'une initiative, accepter l'offre de la Commune bourgeoise c'est-à-dire aménager la place de tir sur le pâturage du Bambois. En 1923, l'assemblée municipale avait décidé à l'unanimité d'établir la place de tir communale près de la gare, sur l'emplacement occupé jusqu'à ce jour par une société de tir de la localité.

L'initiative avait été lancée par des électeurs intéressés à titre personnel dans cette affaire et par des citoyens craignant des dépenses dépassant dans une forte mesure les prévisions faites en 1923.

A une très forte majorité, après une discussion courtoise, qui dura trois heures, l'assemblée municipale a décidé de ne pas entrer en matière sur l'objet de l'initiative.

La place communale de tir sera donc aménagée près de la gare. Espérons que les prévisions pessimistes des initiateurs ne se réaliseront pas et que les dépenses pour donner à nos tireurs un emplacement convenable ne dépasseront pas trop les devis que nous connaissons.

Tout est bien qui finit bien !

## SAINT-IMIER

*Un manomètre fait explosion.* — Jeudi après-midi, dans une serrurerie de Saint-Imier, deux ouvriers soudaient quelques pièces. Au moment où la pression venait d'être lâchée dans le tube d'un appareil à souder à l'autogène, l'un des manomètres de l'appareil, par suite d'une défectuosité de ce dernier, explosa. La détonation, très forte, fut entendue dans le quartier. Les deux ouvriers réussirent à se garer à temps. Les débris du manomètre volèrent à plusieurs mètres de l'appareil, certains traversèrent même les vitres de l'atelier.

# CANTON DE NEUCHATEL

**Réunion de chanteurs.** — Dimanche se sont réunies, à Valangin, les neuf sociétés de chant du Val-de-Ruz, comprenant un chœur mixte et huit chœurs d'hommes, soit plus de trois cents chanteurs. Chacune des sociétés exécuta un chœur de son choix. Les deux chœurs d'ensemble furent spécialement goûtés ; une fois le programme officiel rempli, les productions libres ne firent point défaut.

**Une belle truite.** — M. Bourquin, de Valangin, a réussi un fameux coup de ligne vendredi dernier dans l'Areuse. Il a capturé une truite pesant vingt livres et mesurant près d'un mètre de longueur. L'heureux pêcheur rentrait chez lui en emportant sa capture sur son dos, exactement comme le pêcheur que l'on voit sur certaines vignettes-réclames pour l'huile de foie de morue. Mais le morceau qu'il venait de prendre à l'hameçon était autrement appétissant !

## LE LOCLE

**A la Sociale.** — L'assemblée générale ordinaire est fixée à aujourd'hui mardi, à 20 h., au Cercle ouvrier. Nous invitons tous les membres honoraires et passifs à y assister. Nous comptons sur la présence de tous les actifs, plusieurs questions importantes devant être résolues sans retard. Les répétitions pour le programme d'hiver reprendront jeudi 27. Le comité se réunira à 19 h. et demie.

# Communiqués

**Dans nos Cinémas :** Scala. La Cité Foudroyée, comédie dramatique. L'Heureuse mort, comédie gaie, le record de l'humour.

Moderne. L'Enfant des Flandres, la palpitante création du petit prodige Jackie Coogan. Douce caresse, comique désopilant. La Chasse aux Faucons, documentaire. Les enfants sont admis à la matinée de mercredi. Programme complet.

**Jackie Coogan...** Le petit prodige Jackie Coogan rappelle à tous les enfants, ses amis, qu'une matinée (la dernière) leur est réservée mercredi à 3 h. 30, au Moderne.

**Pouche au Théâtre, lundi prochain.** — Après une brillante carrière à Paris, les Tournées Ch. Baret promènent dans les grandes stations balnéaires et les villes d'eaux, Pouche, cette brillante opérette qui partout retrouve son succès du Théâtre de l'Etoile. La Chaux-de-Fonds se trouvant sur l'itinéraire de la troupe, notre public aura très prochainement l'aubaine d'applaudir une représentation de Pouche, dont la distribution nous ménage une grosse surprise.

### Presse sportive

On apprend que la revue de l'Automobile-Club qui paraissait une fois par mois, paraît dès maintenant une fois par semaine. Notre confrère, M. D'Everstag a été chargé de la rédaction de la partie française et M. le Dr König de la rédaction de la partie allemande.

### Un record féminin

TORONTO (Canada), 24. — Mlle Rosenfeld a mis 26 secondes seulement pour parcourir 220 yards au cours d'une réunion d'athlétisme féminin. Elle s'est évanouie en achevant la course. La performance constituerait un record du monde sur cette distance pour les sports féminins.

# Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — *Gymnastique ouvrière.* — Assemblée générale extraordinaire mardi 25 août 1925, à 20 h. 15 précises, salle No 6. Comité à 7 h. 30.

— *Comité directeur du Cercle ouvrier.*— Séance ce soir, à 20 heures.

SUZE
Apéritif à la Gentiane stimule les fonctions de l'estomac. 7639
Se boit sec ou à l'eau avec sirop de citron.

Marguerite était anémique

et maladive et elle ne voulait cependant pas renoncer au café pur. Seul le médecin parvint à la persuader que le succédané de café mélange mocca était un excellent remplaçant. Aujourd'hui Virgo ne lui paraît pas seulement excellent, mais elle se sent bien et nourrie. Exigez les véritables paquets rouges, marque Kunzlé P200On 6700

VIRGO

Prix en magasin: Virgo 1.40; Sykos 0.50. NAGO Olten

# Le film typographique

Nous avons publié l'information annonçant que deux inventeurs de Londres venaient, après quatres années de recherches, de mettre au point une découverte qui révolutionnerait l'imprimerie.

Le « Morning Post » donne à ce sujet de nouvelles explications. La base de l'invention est un film sur lequel les lettres, chiffres et signes de toutes sortes sont photographiés au moyen d'un clavier comme celui de la machine à écrire. Les caractères de ce « film-matrice » sont projetés en succession rapide sur une base sensibilisée et photographiés par expositions fractionnelles.

Les films ainsi impressionnés peuvent être utilisés pour la typographie et la lithographie, par des procédés que tous les imprimeurs connaissent. La chambre noire qui projette les caractères du film-matrice se met au point automatiquement. Les différents corps ou dimensions des caractères s'obtiennent en ajustant les lentilles de l'appareil par une opération automatique, et la variété des types que l'on peut utiliser est à peu près infinie. Une bobine de film-matrice de 5 centimètres de diamètre et de 75 millimètres de largeur contient l'équivalent de 2700 « fontes » complètes.

La largeur de la colonne, le style et la grosseur des caractères, l'emplacement des lignes, tout cela peut être effectué en 15 secondes en touchant de petits claviers. Pour corriger les coquilles ou même faire les corrections d'auteur, c'est l'affaire d'un moment, par l'application de la télégraphie ou de la T. S. F. à l'invention. Un opérateur à un clavier à Londres pourrait à la fois composer un article de journal, par exemple, à Bruxelles et à Edimbourg.

Les deux inventeurs, M. August, un ingénieur qui a quatorze brevets d'invention à son actif, et M. Hunter, son beau-frère, qui est expert en choses d'imprimerie et de photographie, qui ont fait une démonstration de leur machine au rédacteur du « Morning Post », ont fait ressortir à celui-ci les changements qu'apportera leur invention à l'industrie :

Le compositeur fera place au photo-compositeur. La plupart du matériel actuel va devenir suranné, et l'industrie de l'imprimerie économisera des millions de livres sterling en dépenses d'outillage. Les livres et les publications périodiques, tout deviendra meilleur marché, bien plus varié et élégant, et infiniment plus clair.

Les inventeurs espèrent que la machine, qui, bien que minutieusement exacte et comportant des principes mécaniques entièrement nouveaux, peut se manufacturer en série, pourra être sur le marché vers Noël de cette année. Dans quelques années, les journaux l'auront tous adoptée, car, bien que cette invention signifie la modification de fond en comble d'une grande partie de leur outillage, les avantages de bon marché et de rapidité de production compenseront grandement ce changement.

En attendant, son application aux livres, revues, suppléments illustrés, etc., peut commencer parallèlement avec le maintien partiel de l'outillage actuel. 70 brevets en Grande-Bretagne et à l'étranger protègent la nouvelle invention.

# Le roman des deux gosses

## La ville de Turin tout entière s'était attendrie sur leur sort

Samedi, les journaux de Turin, la grande cité italienne, publiaient l'histoire de deux enfants, l'un âgé de huit, l'autre de dix ans, que la police venait de recueillir. Lamentable odyssée de deux pauvres petits miséreux. Ils avaient été recueillis à moitié nus, les habits en lambeaux, abattus de fatigue. Des passants pleins de compassion les avaient conduits au commissariat de police. Dans un dialecte à l'accent sicilien les deux enfants racontèrent leur vie. Ils étaient partis de la petite localité de Vénaria, où ils avaient abandonné deux frères, trop faibles pour les suivre. Orphelins de père depuis une année, ils venaient de perdre leur mère, dans la semaine. Ils venaient de Catane où ils avaient mené de tout temps une vie de pauvreté et de privations.

Après avoir accompagné la dépouille de leur maman jusqu'au cimetière, où ils virent le cercueil descendre lourdement dans la tombe, l'aîné avait pris la direction de la famille et tous quatre se dirigèrent vers Turin. En route, ils étaient montés sur des camions automobiles, des employés de la poste leur avaient aussi fait une petite place gratuite dans leurs voitures. C'est ainsi, cahin-caha, qu'ils arrivèrent aux faubourgs de Turin. Le commissaire de police fit remettre les enfants dans une pension où on les vêtit et où on leur donna la nourriture et les soins que nécessitait leur état. Les journaux furent mis au courant et l'aventure des deux jeunes gens provoqua une grande émotion dans toute la ville.

Plusieurs instituts de bienfaisance et des personnes charitables s'offrirent à les recueillir. Les dons affluèrent dans les rédactions des journaux en faveur des pauvres fugitifs.

Le lendemain matin, le commissaire de police fit procéder à un nouvel interrogatoire des enfants. Une automobile fut envoyée à la recherche des deux frères abandonnés en route. Alors se produisit un coup de théâtre fort imprévu ! Le père et la mère des gamins vivaient, en chair et en os, dans le village de Vénaria. Tout le récit n'était qu'une invention de deux polissons qui avaient pris la clef des champs pour la raison suivante : Leur mère leur avait défendu d'aller se baigner dans la rivière qui traverse le village. Malgré les avertissements maternels, les deux galopins nageaient et s'ébattaient au milieu des flots quand ils aperçurent leur mère sur la rive. Redoutant une correction à leur rentrée au logis, ils décidèrent de fuir.

La police de Turin les a fait ramener chez eux. Ils n'ont pas échappé à la fessée tant redoutée.

# Le congrès de Marseille

MARSEILLE, 25. — Havas. — Congrès socialiste. — La séance de lundi matin du Congrès socialiste international, non prévue dans le programme primitif, n'est que l'achèvement de l'ordre du jour de celle de dimanche après-midi. MM. Otto Wels et Berger président encore. On traduit le discours de Blum.

On applaudit vivement Hillquit qui déclare : Le problème de la paix ne peut être résolu sans le concours des Etats-Unis. Maintenant l'impérialisme colonial et financier américain ne se contente plus d'exploiter le marché intérieur, mais il veut conquérir le marché mondial. Les banques américaines dirigent le monde. Les Etats-Unis sont créditeurs de plus de 10 milliards de dollars. Autrefois, la doctrine de Monroe s'établit pour protéger les républiques américaines contre une emprise européenne. Mais quand les Etats-Unis durent imposer leur hégémonie, la formule de Monroe « l'Amérique à l'Amérique » n'a plus voulu dire que « l'Amérique aux Etats-Unis ». Ceux-ci en effet sont les maîtres partout. En 1913, il ont soulevé Panama contre la Colombie ; en 1914, ils sont intervenus au Nicaragua ; en 1915 à Haïti et en 1916 à St-Domingue et au Honduras. Mais là ne réside pas le danger de guerre. Les Etats sud-américains sont trop faibles pour provoquer la violence du nord. Du côté du Canada, l'infiltration est paralysée, mais du côté du Mexique et du Japon on peut avoir des craintes. Au Mexique, où abondent les richesses naturelles, tout est aux étrangers. Depuis la dictature de Porfirio Diaz en particulier, 93 % des pétroles sont entre les mains de compagnies étrangères, mais depuis quelques années, le peuple mexicain veut se libérer et il a depuis 1919 un gouvernement travailliste qui a décrété que toutes les richesses mexicaines appartiennent au peuple mexicain ; que les étrangers ne pourraient plus être que des concessionnaires et en ce cas devaient payer des taxes. Naturellement, les magnats américains ne peuvent admettre cette libération mexicaine. Pour ce qui est du Japon, les grands patriotes américains et ceux qui veulent vendre des munitions n'ont cessé depuis longtemps de dénoncer le péril jaune et en 1924 le Congrès a voté une loi excluant en fait les immigrants japonais. Le Japon s'en irrite à juste titre, ainsi que des comparaisons de la race jaune avec les anciens esclaves d'Afrique.

Le parti socialiste a toujours protesté contre les guerres. Il a toujours préconisé la paix rapide, après les interventions américaines. Mais le mouvement socialiste y est trop faible et le parti n'a pas la vision claire des dangers de l'impérialisme. Il a été aussi contre les Japonais, non pas par haine de race, mais pour défendre son travail. Il vient bien de créer une Fédération socialiste pan-américaine, mais ce n'est pas suffisant. Il faut, poursuit Hillquit, que l'Internationale amène à elle les socialistes américains et l'Amérique à la Société des Nations.

L'orateur analyse ensuite la doctrine de Monroe. L'abstention de l'Amérique, dit-il, rend difficile le fonctionnement pratique de la Société des Nations. Celle-ci doit être complétée par l'adhésion de l'Amérique, de la Russie, des Etats-Unis, ou bien elle n'existera pas en fait.

M. Vandervelde, conclut Hillquit, a dit autrefois : « Le capitalisme c'est la guerre, le socialisme c'est la paix. »

Hilferding trouve maintenant cette formule un peu désuète et un peu trop absolue ; moi je la trouve toujours juste, déclare l'orateur. N'oublions pas la leçon de 1914. Ne nous faisons pas d'illusions. Toutes les sociétés des nations, tous les pactes de garantie ou de sécurité, s'écrouleront comme des châteaux de cartes, ils seront déchirés comme des chiffons de papier le jour de la tornade. Seul le régime socialiste peut assurer la paix. Celle-ci ne sera certaine que le jour où la France, l'Allemagne et l'Angleterre auront des gouvernements socialistes.

Lundi après-midi, les commissions siégeaient seules. Les diverses commissions du Congrès siègent en permanence. La discussion est particulièrement vive à la commission qui s'occupe du problème de la paix. La délégation anglaise se montre toujours hostile au pacte de garantie, mais la grande majorité de la commission est gagnée à cette idée. On croit que l'intransigeance anglaise s'atténuera et qu'on trouvera une formule d'entente.

Un vif débat s'est également engagé à la commission de l'Europe orientale à propos de la lutte des Menchevicks contre les Bolchévistes et de l'attitude du parti socialiste bulgare.

# ETRANGER

### Les nouveaux timbres français

Nous avons signalé, vendredi, des changements qui intéressent les philatélistes. Voici de nouveaux renseignements :

La Semeuse et Pasteur vont subir les modifications suivantes : Le timbre vert Pasteur à 15 centimes va être transformé en Semeuse brun ; le timbre lie de vin Semeuse à 20 centimes deviendra un Pasteur vert ; le timbre bleu Semeuse à 25 centimes sera imprimé en rouge.

La Semeuse à 30 centimes disparaît ; le timbre rouge Pasteur à 45 centimes va être transformé en Semeuse azuré violet ; le timbre mauve Pasteur à 60 centimes va être imprimé en Pasteur rouge ; le timbre orange Semeuse à 85 centimes sera supprimé. Le timbre bleu Pasteur à 75 centimes va être imprimé Semeuse azuré rouge.

Enfin, la figurine de un franc République assise sera renversée... et muée en Pasteur bleu.

Le timbre de 80 centimes Semeuse sera orange azuré et le timbre de 1 fr 05 Semeuse fond mat, couleur rouge.

### LA DETTE FRANÇAISE
### L'opinion du « Times »

LONDRES, 24. — Le « Times » parlant des pourparlers franco-britanniques pour le règlement de la dette française, écrit qu'il ne serait pas raisonnable de continuer à réclamer de lourds sacrifices aux contribuables britanniques, alors que des nations qui doivent d'importantes sommes à la Grande-Bretagne, ne supporteraient pas des charges aussi lourdes. M. Caillaux est le représentant d'une nation riche dont le commerce est des plus prospères.

Le « Daily Telegraph », parlant de la question de la dette, dit : Nous sommes allés assez loin dans le domaine du sentiment pour avoir droit maintenant à parler affaires. Nous avons en M. Caillaux un homme d'Etat qui ne s'attend pas à autre chose et qui peut parfaitement comprendre notre attitude.

Le « Morning Post » expose que la Grande-Bretagne est dans une situation très difficile en ce qui concerne les dettes de guerre interalliées. L'Angleterre est en même temps en proie à des difficultés industrielles. Le chômage est permanent pour un grand nombre de ses citoyens ; son commerce gravement atteint. L'annulation des dettes est aujourd'hui impossible. D'autre part, il y a lieu de considérer les sacrifices faits par l'Angleterre.

D'après le « Morning Post », M. Caillaux ferait au gouvernement britannique les deux propositions suivantes : 1. Une offre de dix millions de livres sterling par année pour commencer ; 2. Revision périodique de la capacité de paiement de la France. Le montant des paiements varierait suivant le taux du change.

### Manifestation à Paris

PARIS, 24. — Havas. — L'« Humanité » annonce qu'une manifestation communiste aura lieu vendredi devant l'ambassade de Pologne pour protester contre l'exécution des trois communistes.

### L'emprunt allemand

BERLIN, 24. — Wolff. — D'après la « Gazette de Voss », l'Imprimerie nationale vient d'achever l'impression des titres de l'emprunt allemand de réparation, dont l'expédition pour remise aux souscripteurs va donc pouvoir s'effectuer sans plus tarder. Lundi matin déjà un avion Junker a emporté à destination de Londres un premier envoi contenant une partie de l'émission destinée à l'Angleterre. Les livraisons à la France, à la Belgique, à l'Italie et à la Suisse vont suivre aussitôt.

### Démission du Dr Wirth

STUTTGART, 24. — L'agence Wolff apprend que le Dr Wirth, ancien chancelier, a donné sa démission de membre du groupe du centre du Reichstag, car il n'a pu se rallier aux méthodes de violence qui ont été employées lors de la votation sur le tarif douanier par différents partis, procédé qui a provoqué dans les rapports sociaux une vive tension. Le groupe du centre du Reichstag, dans une circulaire, prendra position à l'égard de cette affaire. M. Wirth reste toutefois membre du parti du centre et politicien catholique.

### Le taux d'escompte

OSLO, 25. — Havas. — La Banque de Norvège a abaissé le taux de son escompte d'un demi pour cent. Ce taux se trouve ainsi ramené à 5 ½ %.

COPENHAGUE, 25. — Havas. — La Banque nationale a abaissé le taux de son escompte à partir d'aujourd'hui de 7 à 6 %.

### Un crime odieux en Sicile

PALERME, 24. — Un crime a été commis dans le village de Prizi, en Sicile. L'ancien maire du village qui rentrait à la maison après son travail, accompagné d'un de ses fils, âgé de 7 ans, a été tué à coups de feu. L'enfant, en proie à la terreur, s'enfuit en toute hâte, mais fut tué également. Les auteurs du crime sont inconnus.

### Fanatisme religieux
### LES MEURTRES DU CONGO

BRUXELLES, 24. — Havas. — Le ministère des colonies a reçu un câblogramme d'Elisabethville confirmant la dépêche de l'agence Reuter relativement à une cinquantaine de meurtres commis par un religieux fanatique sur des indigènes de Sakania qui refusaient de se convertir. Ce fanatique serait un baptiste originaire de North Rhodesia qui aurait pris la fuite en franchissant la frontière congolaise. Au cours d'une bagarre avec la police indigène, un policier a été tué. Un administrateur avec un peloton de soldats s'est rendu sur les lieux ; une enquête est ouverte.

Sur les incidents qui ont été signalés au Congo belge, le ministre des colonies, complétant les premières nouvelles, annonce que l'auteur des faits rapportés serait un indigène de Rhodésie.

### L'accident d'Etigny

PARIS, 24. — Havas. — A 10 h. 30 on annonçait que 26 blessés et 3 morts ont été retirés des décombres des deux rapides. On n'a pas encore les noms de toutes les victimes.

PARIS, 25. — Havas. — A la gare de Lyon on pense que la circulation normale pourra être reprise sur toutes les lignes vers 20 heures. Actuellement les retards sont d'environ 4 à 5 heures sur les lignes de Bourgogne.

### Un pilote carbonisé

BERLIN, 24. — Wolff. — Dimanche après-midi, sur le terrain d'aviation de Staaken, un avion est tombé d'une hauteur d'environ 100 mètres. En s'écrasant sur le sol le moteur a pris feu. Le pilote et l'avion ont été carbonisés.

### Deux rescapés

PARIS, 24. — Havas. — On mande de Fez aux journaux que les deux occupants d'un avion français tombé dans les lignes ennemies seraient sains et saufs à Aïn Mediouna et que des pourparlers seraient en cours pour leur libération.

### Le congrès de l'enseignement secondaire

BELGRADE, 25. — Avala. — Lundi soir sont arrivés à Belgrade les trains spéciaux amenant les délégations étrangères au septième congrès international des professeurs d'enseignement secondaire, dont la première séance aura lieu aujourd'hui. Les travaux se poursuivront jusqu'au 30 août.

Le journal « Novosti » publie à cette occasion un éditorial de bienvenue aux professeurs étrangers soulignant que les conséquences de la guerre et la poussée communiste obligèrent tous les gouvernements à améliorer le sort des travailleurs manuels tandis que la corporation des professeurs a dû supporter une situation matérielle précaire, assurant à peine leur existence. Le journal conclut en formulant le vœu que l'important congrès international que Belgrade à l'honneur d'accueillir, aidera à remédier à cette situation.

### Cent mille grévistes à Varsovie

VARSOVIE, 24. — Wolff. — La situation créée par la grève des ouvriers métallurgistes s'est aggravée en raison du refus des patrons de faire des concessions en ce qui concerne la question des salaires. Lundi soir devait avoir lieu une réunion des syndicats pour décider si la grève générale doit être organisée. La presse se montre très pessimiste. La grève générale de Varsovie engloberait 100,000 ouvriers.

### Chez les marins d'Australie

SIDNEY, 24. — Havas. — Six vapeurs anglais sont immobilisés dans le port. Sur les 2000 marins composant leurs équipages, 400 ont reçu la permission de demeurer à bord en attendant le règlement du conflit et 700 marins sont sans logement. On ne croit pas que le syndicat local des gens de mer ait suffisamment d'argent pour venir en aide aux grévistes.

Dans un meeting, 3000 grévistes anglais ont attaqué violemment le président du syndicat des gens de mer britanniques, qui a fait savoir d'Angleterre que les autorités australiennes avaient le devoir de protéger les gens de mer désireux de se conformer aux engagements pris avec les armateurs.

Quatre vapeurs étrangers ont quitté le port, aujourd'hui, le personnel de leur bord ne participant pas à la grève.

On apprend de Porth (Australie) qu'un vapeur affrété par le gouvernement de l'Union sud-africaine n'a pas pu se mettre en route parce que les marins exigent qu'on leur applique le traitement en vigueur pour les marins australiens.

### Le gouverneur de la Martinique va mieux

PARIS, 24. — Havas. — L'état de santé du gouverneur Richard paraît s'améliorer.

### Fiançailles princières

PARIS, 25. — Havas. — On mande de Londres au « New-York Herald » qu'aussitôt que le prince de Galles reviendra du voyage qu'il accomplit actuellement en Amérique du Sud, on annoncera à la Cour d'Angleterre les fiançailles du prince Henry, le troisième fils du roi, avec lady Alice Montagu Douglas Scott, fille du duc de Bucelence.

# Le nouveau régime des alcools

L'article 32 bis qui sera soumis à la commission d'experts qui se réunira le 7 septembre à Zoug, pour la revision des articles 31 et 32 (régime des alcools) de la Constitution fédérale, est ainsi conçu :

« Art. 32 bis. — La Confédération a le droit de décréter par voie législative, des prescriptions sur la fabrication, l'importation, la rectification, la vente et l'imposition fiscale des boissons distillées. Toutefois, ces prescriptions ne doivent pas imposer les produits qui sont exportés ou qui ont subi une préparation les rendant impropres à servir de boissons.

La distillation du vin, du cidre, des fruits et de leurs déchets, des racines de gentiane, des baies de genièvre et d'autres matières analogues, provenant de la récolte indigène du producteur, afin d'obtenir l'eau-de-vie destinée à ses propres besoins, n'est pas soumise à l'impôt.

La législation doit assurer l'utilisation des matières distillables indigènes à des prix équitables, tout en ayant pour effet de diminuer la consommation de l'eau-de-vie dans la plus forte mesure possible.

Les recettes provenant de l'imposition du débit et du commerce en détail dans les limites du territoire cantonal appartiennent au canton qui les perçoit.

La moitié des recettes nettes provenant de l'imposition fiscale des boissons distillées sera répartie entre les cantons, proportionnellement à leur population de résidence ordinaire établie par le recensement fédéral le plus récent. Chaque canton est tenu d'employer au moins 10 % de sa part des recettes pour combattre l'alcoolisme dans ses causes et dans ses effets. L'autre moitié des recettes nettes reste acquise à la Confédération qui l'affectera comme suit : 5 % à la lutte contre l'alcoolisme, 95 % au profit de l'assurance-vieillesse et survivants. »

L'article 31 aurait la teneur suivante :

« La fabrication, l'importation, la rectification, la vente et l'imposition fiscale des boissons distillées, en conformité de l'article 32 bis. »

L'article 32 bis, 2me alinéa, serait remplacé par la disposition suivante, ajoutée à l'article 31 :

« Le commerce des boissons spiritueuses non distillées en quantités de deux litres ou plus, ne peut être soumis par les cantons à aucun impôt spécial. Toutefois, il ne peut être exercé sans une autorisation dont les conditions seront fixées par la législation fédérale.. Une autorisation n'est pas nécessaire aux producteurs, pour la vente de vin et de cidre provenant de leur récolte. »

# Exposition des Arts Décoratifs
## à PARIS

Voyages à forfait tous frais compris avec remise d'un bon d'exposition, repas, hôtels, excursions en auto-car à PARIS avec guides, etc.

Tous renseignements chez

**J. VÉRON, GRAUER & Cº**

LA CHAUX-DE-FONDS 7117

---

## Société Suisse des Commerçants
Section de La Chaux-de-Fonds

## OUVERTURE DES COURS :
## Lundi 7 septembre

**Cours de langues :** Français, allemand, italien, anglais, espagnol, etc.

**Branches commerciales :** Arithmétique, comptabilité, trafic, droit, géographie, sténographie, dactylographie, etc.

**Clubs de langues** (Séances de conversation) : Allemand, italien, anglais, — gratuit pour les membres de la société.

**Club de sténographie** (Séances d'entraînement pour les élèves ayant suivi les cours théoriques), — gratuit pour les membres de la société.

**Cours spéciaux** pour les candidats aux examens de chefs-comptables et pour les comptables désirant se perfectionner. (Comptabilité supérieure, statistiques, droit commercial, etc.)

**Durée des cours :** 34 heures (septembre à fin décembre).

**Prix des cours :** Pour les membres de la société, fr. 2.— par cours.
Pour les non-sociétaires, » 12.— »
Finance de garantie, » 5.—

**Le prix des cours et la garantie se paient lors de l'inscription.**

**Les inscriptions seront reçues** dans les locaux de la société, rue du Parc 69, 1er étage, les **24, 25, 26** et **27 août**, de 20 à 21 ¼ h. **Les inscriptions des apprentis de commerce et de banque** se feront les **24** et **25 crt.** Les intéressés doivent se munir de leur contrat d'apprentissage. Le présent avis tient lieu de convocation. Finance supplémentaire pour inscriptions tardives, fr. 0.50.

Les renseignements concernant la société et les cours seront donnés au local de la société, chaque soir entre 20 et 21 heures, par un membre du Comité, ou par M. Paul Grieshaber, président de la section, rue du Parc 7, par M. Georges Wuthier, président de la Commission des cours, rue du Parc 31 bis, et par M. Ernest Etienne, recteur des cours, rue du Nord 170. P22263C 8042

---

## Ecole de Travaux féminins de La Chaux-de-Fonds

### RÉORGANISATION DES COURS D'ADULTES

Dorénavant, les cours seront trimestriels; ils seront distribués de la manière suivante :

1º **Du 3 janvier au 15 avril.**
2º **Du 2 mai au 31 juillet.**
3º **Du 1er septembre au 24 décembre.**

Les cours entiers comprenant la coupe et la confection pour dames et enfants, pour messieurs et garçonnets, la lingerie, la broderie, les dentelles. les raccommodages, auront **2 leçons par semaine de 3 heures chacune**. Les demi-cours, **1 leçon par semaine de 3 heures également**. L'écolage est fixé à **fr. 25.— pour le cours entier et à fr. 12.50 pour le demi-cours.**

Les cours d'arts appliqués auront une leçon par semaine de 2 heures. Ecolage pour le **cours entier fr. 15.—**; pour le **demi-cours fr. 7.50**.

Les cours de modes ont leur horaire mainteuu, soit : **4 cours par an de 12 leçons de 2 heures.**

Ecolage pour le cours entier fr. 10.—, pour le demi-cours fr. 5.—.

Les inscriptions seront reçues au bureau de la Direction, Collège des Crêtets, les mardi et mercredi, 1er et 2 septembre, de 8 heures à midi, et de 14 à 18 heures. Les demandes peuvent être faites par écrit. Seules seront prises en considération les inscriptions reçues par la Direction.

Les écolages devront être versés lors de l'inscription.

**Au nom de la Commission de l'Ecole de Travaux féminins :**
*La Directrice,* L. AUGSBURGER.

8055

---

## *Buvons le STIMULANT*
*Apéritif au vin et quinquina* 4026

---

# Coopératives Réunies

Les 3 nouveaux débits

# 141, Rue du Progrès, 141
(Quartier du Succès)

# sont ouverts

8019

Epicerie -- Mercerie -- Laiterie -- Fruits et Légumes

---

*Les articles de ménage s'achètent*
*Au Printemps*
*3e étage (ascenseur)* 7840

---

SOCIÉTÉ DE
# BANQUE SUISSE

Capital Fr. 120.000.000 Réserves Fr. 33.000.000

**La Chaux-de-Fonds**

**Ouverture de Comptes courants**
**Obligations** (Bons de Caisse)
pour une durée de 3 à 5 ans au taux de **5%**
**Livrets de Dépôt 4 %**
Lettres de Crédit sur la Suisse et l'Etranger
**Valeurs de Placement**
**ACHAT - VENTE**
**ORDRES DE BOURSE**
— en Suisse et à l'Etranger —
**Garde et Gérance de Titres**
Location de Coffres-forts (Safe deposit)
Achat et vente de métaux précieux
**Or - Argent - Platine**

7206

---

# „EN FAMILLE"

Nouvelle Lecture-assurance illustrée
éditée par l'Imprimerie Coopérative à Lausanne

**ABONNEMENT : fr. 5.20 par trimestre** ou payable par numéro au porteur.

Paraît provisoirement tous les 15 jours ; dès qu'un minimum d'abonnés sera atteint, paraîtra toutes les semaines **aux mêmes conditions.**

Le 30 % du bénéfice de cette entreprise sera consacré à l'entretien de lits gratuits, dans **sanatoria pour tuberculeux.**

2 personnes assurées contre les accidents pour fr. **3,500** chacune et fr. **5,000,** en cas d'invalidité totale; indemnité journalière fr. **2.—** par jour! par la Compagnie d'assurances „La Bâloise".

**Demandez la visite de l'agent**

**Bulletin de souscription**

à retourner à Jeannin Charles, Numa-Droz 106, Agent „En Famille", Chaux-de-Fonds (port 5 cts, sous enveloppe non fermée)

Je désire m'abonner au journal „En Famille" :

Nom ..... Prénom .....

Localité ..... Rue .....

Prière de faire passer l'agent pour les formalités d'abonnement.

---

**Corsets - Ceintures**
**Gaines en caoutchouc**
**Soutiens-gorge**
sur mesures et confectionnés
**ARTICLES DE CONFIANCE**
**Lingerie, Bas et Gants**
**Mme C. Steudler-Moritz**
**Rue Neuve 5 - Tél. 14.79**
Escompte Neuchâtelois et Jurassien 7985

---

DROGUERIE CENTRALE
**VIESEL**
5 Place de l'Hôtel de Ville

---

# Cidrerie de Morat
Succ. **Serre 79** - Tél. 13.85
**LA CHAUX-DE-FONDS**
Beau choix de 8027
**POMMES de table et à cuire**
de **50** à **60** ct. le kilo
**Belles Pommes de terre du pays**
à fr. **1.10** les 5 kilos
**Eau-de-vie** garantie naturelle

---

Chorale Ouvrière
**„L'ESPÉRANCE"**
**ST-IMIER**
**Dimanche 30 août 1925**
Course annuelle
**Morat-Auvernier**
**Mise de sortie fr. 12.50**
chemin de fer, bateau, dîner compris. Invitation chaleureuse aux membres actifs, passifs, honoraires et amis de la société. Inscription jusqu'au mercredi soir 26 août auprès du président, César Stocco, Jonchères 46.
8011 **Le Comité.**

---

# Léon Baud
Technicien-Dentiste
**absent**
jusqu'au 7 septembre
7993

---

**Dr MONNIER**
**de retour**
P22284C 8086

---

**DAMES**
trouveront les meilleures spécialités hygiéniques et conseils discrets au Dara-Export, Rive 430, Genève. 6910

---

**PEAU DU DIABLE**
Pantalons pour gros métiers, extra-forts ; en vente au seul dépôt : 7769
**GRŒTZINGER, 1er-Mars 8**


---

FEUILLETON DE LA SENTINELLE 16

# Les aventures de Monsieur Pickwick

par

**Charles DICKENS**

*(Suite)*

Onze heures, minuit, une heure avaient sonné successivement, et les gentlemen n'étaient pas revenus de Muggleton. La consternation était peinte sur tous les visages. Avaient-ils été attaqués et volés ? Fallait-il envoyer des hommes et des lanternes sur tous les chemins qu'ils avaient pu prendre ? Fallait-il... Ecoutez... Les voilà ! — Qui peut les avoir tant attardés ? — Une voix étrangère ? à qui peut-elle appartenir ? Tout le monde se précipita dans la cuisine où les fêtards étaient débarqués, et l'on reconnut d'un coup d'œil le véritable état des choses.

M. Pickwick, les mains dans les poches et le chapeau complètement enfoncé sur un œil, était appuyé contre le buffet, et, balançant sa tête de droite à gauche, faisait une constante succession de sourires, les plus doux, les plus bienveillants du monde, sans aucune cause apparente. Le vieux M. Wardle, dont le visage était prodigieusement enflammé, serrait les mains d'un inconnu, en bégayant des protestations d'éternelle amitié. M. Winkle, se soutenant à la boîte d'une horloge, appelait, d'une voix faible, les foudres célestes sur tout membre de la famille qui lui conseillerait d'aller se coucher. Enfin, M. Snodgrass s'était laissé tomber sur une chaise, et chaque trait de son visage expressif portait l'empreinte de la détresse la plus abjecte et la plus profonde que puisse concevoir l'esprit humain.

« Est-il arrivé quelque chose ? demandèrent les trois dames.

— Rien du tout, répondit M. Pickwick. Nous... sommes... tous... en bon état... Dites donc... Wardle... nous sommes... tous... en bon état... N'est-ce pas ?

— Un peu, répliqua le joyeux hôte. Mes chéries... voici mon ami, M. Jingle... l'ami de M. Pickwick... M. Jingle... venu... nous faire une petite visite...

— Monsieur, demanda Emily avec anxiété, est-il arrivé quelque chose à M. Snodgrass ?

— Rien du tout, madame, répliqua l'étranger. Dîner du Club, — joyeuse compagnie, — chansons admirables, — vieux porto, — vin de Bordeaux, — bon, — très bon. — C'est le vin, madame, le vin.

— Ce n'est pas le vin, bégaya M. Snodgrass d'un ton grave. C'est le saumon. (En pareille circonstance, ce n'est jamais le vin.)

— Ne feraient-ils pas mieux d'aller se coucher, madame ? demanda Emma. Deux des hommes pourraient porter ces messieurs dans leur chambre.

— Je n'irai pas me coucher ! s'écria M. Winkle avec fermeté.

— Aucun être humain ne me portera ! dit intrépidement M. Pickwick, en continuant de sourire.

— Hourra ! balbutia faiblement M. Winkle.

— Hourra ! répéta M. Pickwick, et, prenant son chapeau, il l'aplatit sur le carreau, saisit ses lunettes et les fit voler à travers la cuisine ; puis, ayant accompli cette charmante plaisanterie, il recommença à rire comme un insensé.

— Apportez-nous une... une autre... bouteille ! » cria M. Winkle en commençant sur un ton élevé et finissant sur un ton très bas. Mais bientôt sa tête retomba sur sa poitrine ; il murmura encore son invincible détermination de ne pas s'aller coucher, regretta en bégayant de ne pas avoir dans la matinée, « fait l'affaire du vieux Tupman », puis s'endormit profondément. Il fut transporté en cet état dans sa chambre par deux jeunes géants, sous la surveillance particulière du gros joufflu. Peu après M. Snodgrass confia sa personne aux soins protecteurs de ce jeune somnambule. M. Pickwick accepta le bras de M. Tupman et disparut tranquillement, toujours en souriant. M. Wardle fit ses adieux à toute sa famille d'une manière aussi tendre, aussi pathétique, que s'il la quittait pour monter sur l'échafaud, accorda à M. Trundle l'honneur de lui faire gravir les escaliers et s'éloigna en faisant d'inutiles efforts pour prendre un air digne et solennel.

« Quelle scène choquante ! s'écria la tante.

— Dégoûtante ! répondirent les deux jeunes filles.

— Terrible ! terrible ! dit M. Jingle d'un air très grave. (Il était en avance sur tous ses compagnons d'au moins une bouteille et demie.) Horrible spectacle ! Horrible vraiment !

— Quel homme charmant ! dit tout bas la tante à M. Tupman.

— Et joli garçon, par-dessus le marché », murmura Emily Wardle.

M. Tupman eut l'esprit obscurci. La conversation qui s'ensuivit n'était pas de nature à le rassurer. Le nouveau visiteur parla beaucoup, et le nombre de ses anecdotes fut encore moins grand que celui de ses politesses. M. Tupman sentit que sa faveur décroissait à mesure que celle de M. Jingle augmentait. Son rire était forcé, sa gaieté feinte, et lorsqu'à la fin il posa sur son oreiller ses tempes brûlantes, il pensa, avec une horrible joie, au plaisir qu'il aurait à presser en ce moment la tête de M. Jingle entre son lit de plumes et son matelas.

L'infatigable étranger se leva de bonne heure le lendemain, et, tandis que ses compagnons demeuraient dans leur lit, accablés par les excès de la veille, il s'employa avec succès à égayer le déjeuner. Ses efforts, à cet égard, furent tellement heureux que la vieille dame sourde se fit répéter, à travers son cornet, deux ou trois de ses meilleures plaisanteries, et poussa même la condescendance jusqu'à dire tout haut à la tante que c'était un charmant mauvais sujet, opinion partagée par les autres membres présents de la famille.

La vieille dame avait l'habitude de passer les belles matinées d'été sous le berceau où M. Tupman s'était si bien signalé, et comme elle aimait la régularité, ne fut-elle pas peu surprise, dans la matinée en question, lorsqu'elle vit le gros garçon, au lieu de quitter le berceau d'un pas lourd, en faire le tour avec précaution, regarder scigneusement de tous côtés, et se rapprocher d'elle sur la pointe du pied, avec un air mystérieux.

*(A suivre.)*


**Kefol** NEVRALGIE MIGRAINE BOITE 20 POUDRES Fr. 1.80 TOUTES PHARMACIES

# VENTE DE SOLDE
## jusqu'à fin août

1 Buffet de service chêne Fr. 290
1 » » » bois dur » 290
1 » » » verni » 265
1 » » » chêne » 400
1 Armoire à glace noyer » 250
1 Table à rallonges hollandaise » 100

ainsi que différents meubles et tableaux

Tous ces meubles sont garantis
et à des prix incroyables de bon marché

## Grands Magasins Eugène MATILE
LE LOCLE 8083

---

Crème supérieure pour Chaussures Siral Crème au brillant durable LucHsinger & Cie Bâle

**Assouplit le cuir**
Merveilleux pour l'entretien de la chaussure. 6915

**Ménagères!**
Demandez partout le
**„SIRAL"**

Représentant pour la Suisse française:
**René Jacot, LE LOCLE**

---

## Charcuterie de campagne
### d'Onnens (Vaud)

J'ai le plaisir d'informer ma fidèle clientèle qu'à partir du [illegible] je tiendrai mon banc devant le magasin Robert-Tissot.

Saucissons et saucisse à griller de campagne, viande fumée
8046 Se recommande, **Pahux-Montandon.**

---

## SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE
### St-Imier et environs

MM. les sociétaires de
**Sonvilier**
sont informés que l'**Assemblée générale extraordinaire** qui a été convoquée pour le vendredi 28 août, aura lieu le
**Mardi 25 août**
à 8 heures du soir, au collège. 8080

---

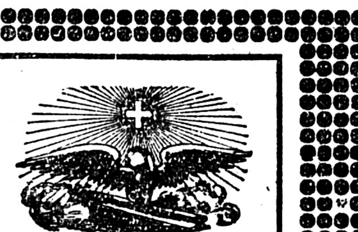

## HORAIRE DE POCHE
de « LA SENTINELLE »
ÉDITION revue et complétée
est en vente dans les kiosques à journaux à la Librairie Coopérative, au Cercle ouvrier au bureau de « La Sentinelle »

**Prix : 50 ct.**

**Abonnés!** Ayez tous en poche l'horaire édité par « La Sentinelle »

---

LA SCALA — CINÉMAS — MODERNE

**La cité foudroyée**
8078 Comédie dramatique

**L'heureuse mort**
Comédie gaie du plus haut comique

**L'enfant des Flandres**
avec **Jackie Coogan**

**Douces caresses**
Comique 8079

**La chasse aux faucons**

Mercredi: Matinée pour enfants au Moderne

---

**Rentrée des Classes**
**10 %**
sur tous les
# TABLIERS
Garçonnets et Fillettes 8095

**J. GAEHLER** Succ.: W. STOLL
4, Rue Léopold-Robert

---

Bureau de „La Sentinelle"
**Le Locle**
**Rue du Marais 12**

On demande
## Porteurs
pour le 1er septembre
S'adresser au bureau.

---

**Mme Fallet, LE LOCLE**
**(Hôtel des Postes)**

Grand choix de **BAS**, soie et fil d'Ecosse
**CHAUSSETTES** fantaisie, pour messieurs et enfants
7397 Se recommande.

---

Tabacs et Cigares 4598
**R. FREUND-SANDOZ**
Temple 23 - **Le Locle**
Pipes - Chocolat - Cannes

---

## Communiants

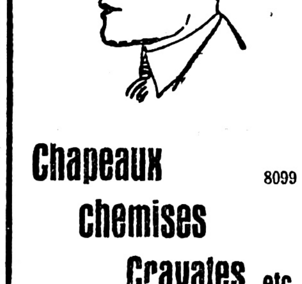

**Chapeaux** 8099
**chemises**
**Cravates, etc.**
Choix immense
Se recommande
**ADLER**
51, rue Léopold-Robert, 51
**La Chaux-de-Fonds**

---

**Docteur**
## Bourquin-Gerster
Médecin-Oculiste
**de retour**
P22288C 8098

---

Buvez le véritable

## THÉ MARCHAND
S. A.
LAUSANNE
Seul importateur de la grande marque
**BRAMAGATTEE.** 2719

---

## Menuisiers-Parqueteurs
poseurs et vitriers, capables, sont demandés tout de suite chez **B. Giuliano,** Hôtel-de-Ville 21a, **La Chaux-de-Fonds.** Travail assuré, longue durée, bien rétribué. Inutile de se présenter sans preuves de capacités. P22285C 8097

---

**Cadrans métal**
## Bonne décalqueuse
trouverait tout de suite engagement. Travail assuré. — S'adresser au bureau de *La Sentinelle.* 8094

---

Ville de La Chaux-de-Fonds
## APPRENTISSAGES

Le préposé communal aux apprentissages constate que de nombreux jeunes gens sont en apprentissage, sans que les contrats aient été enregistrés.

Messieurs les employeurs sont invités à régulariser au plus tôt cette situation.

Le préposé prie également tous les industriels et maîtres d'état, qui auraient encore des places vacantes d'apprentis, de bien vouloir les lui signaler.

L'Office se tient également à disposition de toutes personnes cherchant à placer leurs enfants en apprentissage, en ville ou hors de la ville.

Bureau Office du Travail,
Hôtel Communal,
7500 2me étage.

---

OR — ARGENT-PLATINE-ACHAT-ESSAI-FONTE — ESS.JURÉ-CH.DE-FONDS-PAIX 47 — F. DUCOMMUN

---

Disparition complète des
## ROUSSES
et de toutes les impuretés du teint en 48 heures, en employant la
**Crème Lydia et le Savon Floréal**
Nombreuses attestations. Jamais d'insuccès. Prompt envoi de ces deux articles franco contre remboursement de fr. 5.— par la **Pharmacie du Jura,** à **Bienne.** 5509

---

## Dentiers
tous genres et qualités
**Prix modérés**
**ANDRÉ JUNG**
Mécanicien-Dentiste
**Rue du Nord 3**
se recommande 7867

---

## OCCASION
exceptionnelle
**Instruments de musique**
pour
**FANFARE**
usagés, mais en bon état:

| | | |
|---|---|---|
| 1 contrebasse si b.... | fr. | 100.- |
| 1 » mi b.... | » | 80.- |
| 1 » mi b.... | » | 60.- |
| 1 petite basse si b.... | » | 45.- |
| 1 baryton si b........ | » | 60.- |
| 1 baryton si b........ | » | 38.- |
| 2 altos si b, la pièce | » | 35.- |
| 4 altos mi b, » | » | 25.- |
| 3 trombonnes si b, la pièce | » | 45.- |
| 1 bugle si b............ | » | 70.- |
| 3 bugles si b, la pièce | » | 25.- |
| 3 cornets si b » | » | 30.- |
| 1 » si b......... | » | 38.- |
| 1 » » ......... | » | 60.- |
| 1 » » ......... | » | 100.- |
| 1 petit bugle mi b.... | » | 25.- |

**Witschi-Benguerel** 7938
**22, Léopold-Robert, 22**
**La Chaux-de-Fonds**

---

## Restaurant PRÊTRE
**On boit bon**
**On mange bien**
Tél. 22.46 6122 Tél. 22.46

---

**Occasion.** A vendre: lits, canapé, table, régulateur, étagère, tableaux, lampes électriques, malle, établi et outils de graveur, potager à bois et accessoires, vaisselle, etc. — S'adresser, de midi à 2 h. et le soir dès 6 1/2 h., rue de la Charrière 5, 1er étage à droite. 8091

**A vendre** de suite: grands rideaux drap, peluche, portières, tringles, cuivre pour grands rideaux, un autocuiseur électrique, statuettes, cache-pots, potiches, sellette laquée, pendule marbre, petite table japonaise, étagère, portemanteaux pour corridor, panneaux sculptés, etc., etc. La collection complète de l'Illustration de 1914 à 1924. — S'adresser rue de la Serre 65, au 3me étage, jusqu'à 3 h. de l'après-midi et dep. 7 h. le soir. 8051

**Poussette** à vendre à l'état de neuf. — S'adresser au bur. de *La Sentinelle.* 8092

**A vendre** les outils complets pour coupeuse de balanciers, 1 vélo de course, 1 poussette sur courroies, 1 dite de chambre, 1 paire de skis, 1 lampe électrique. — S'adresser rue du Grenier 43d, 3me étage, à gauche, le soir depuis 6 heures. 8016

**Tour d'outilleur** complet, grand et bon, est à vendre; occasion unique. — S'adresser à M. E. Jeanfavre, rue D.-Jeanrichard 43. 8029

**A vendre** 1 table carrée noyer, 1 étagère, 1 poussette et 1 zither. Bas prix. — S'adr. Numa-Droz 5, au sous-sol. 8005

**A vendre** un lit fer blanc, une place, matelas crin végétal, pharmacies, canapé avec coussins en bon état, lavabos noyer, marbre blanc 100 cm., pupitres, bureau trois corps, antique, noyer, bureau ancien, commode, potagers électrique et à gaz avec four, tableaux, une console coiffeur avec marbre long. 340 cm., petite vitrine, etc. — S'adresser chez M. Blum, Léopold-Robert 84. 8083

**Petite baraque** couverte avec des tuiles, pouvant servir comme poulailler ou clapier, est à vendre à bas prix. — S'adresser à Ch. Warmbrodt, **Villeret.** 7785

**Piano.** A vendre pour cas imprévu, piano noir « Schmidt-Flohr » cordes croisées, prix avantageux. — Adresser offres écrites sous chiffre 8015 B. B. au bureau de *La Sentinelle.*

**A vendre** 1 réchaud à gaz 2 feux et 1 grand cric. - S'adresser chez M. Mars, Retraite 10, sous-sol. 7726

**Le Locle.** A vendre une poussette, grand modèle, usagée mais en bon état, ainsi qu'une charrette d'enfant. — S'adresser rue D.-Jeanrichard 17, au 3me étage à gauche. 7333

---

**N'oubliez pas**
que les
:: PETITES ::
ANNONCES
ont le
plus grand succès
dans
«La Sentinelle»

---

**A louer** jolie chambre meublée, au soleil, pr le 1er septembre. — S'adresser Progrès 145, 2me étage à droite. 8047

**A louer au Locle,** pour cause de départ, logement de 4 chambres éventuellement un de 3, avec balcon et chambre de bain installée. — S'adresser rue du Commerce 11, au 1er étage à gauche.

**A vendre** un potager neuchâtelois en très bon état, bas prix. — S'adresser à Jos. Schmutz, rue du Temple-Allemand 105. Téléph. 19.15. 7446

**A vendre** 1 lit de milieu, avec table de nuit assortie, noyer poli, crin première qualité, 1 table de cuisine, le tout en parfait état. — S'adresser rue du Nord 67, 1er étage, à gauche. 7673

---

## Etat civil du Locle
du 24 août 1925

**Naissance.** — Colomb, Maurice-André, fils de Paul-Fritz-Hippolite, horloger aux assortiments, et de Hélène, née Morthier, Neuchâtelois.

**Décès.** — Golay, née Martinet, Marie-Louisa, épouse de Charles-Lucien, née le 29 décembre 1862, Vaudoise.

**Promesses de mariage.** — Franchon, Léon-Edouard, doreur, Français, et Rossier, Marie-Julie, ménagère, Fribourgeoise. — Vuille, Robert, employé postal, Neuchâtelois, au Locle, et Maurer, Rose-Marthe, horlogère, Bernoise, à La Chaux-de-Fonds.

## Etat civil de La Chaux-de-Fonds
du 24 août 1925

**Naissances.** — Maître, Gabriel-Léon-Marcel, fils de Marcel-Henri-Louis, fabricant d'horlogerie, et de Berthe-Irène, née Boillat, Bernois. — Rosselet, Henri, fils de Charles-William, commis, et de Blanche-Alice, née Robert, Bernois. — Sauthier, Albert-Denis, fils de Paul-Joseph, employé C. F. F., et de Marie-Louise, née Terrettaz, Valaisan.

**Promesses de mariage.** — Comte, Constant-Joseph, horloger, et Comte, Ida-Marie, commis, tous deux Bernois. — Comte, Paul, boîtier, et Donzé, Bluette-Marie-Julia, horlogère, tous deux Bernois. — Girardin, Louis-Joseph-Eugène, mécanicien, et Comte, Julia, tailleuse, tous deux Bernois. — Dubois-dit-Bonclaude, Georges-Louis, directeur commercial, Neuchâtelois, et Flad, Rosa-Louise, Bâloise. — Béguin, Marcel, instituteur, et Jaquet, Marguerite-Alice, tous deux Neuchâtelois.

**Mariage civil.** — Rosselet, Georges-Léon, horloger, et Anna-Maria Zwahlen, demoiselle de magasin, tous deux Bernois.

**Décès.** — Inhumé à St-Imier. Grädel, Johann-Rudolf, fils de Samuel et de Maria, née Schär, Bernois, né le 11 mai 1867. — 5796. Fleury, Lucien, époux de Marguerite, née Weissmüller, Bernois, né le 24 octobre 1877. — Incinération. Antenen, Rodolphe, époux de Jeanne, née Lebet, Bernois, né le 8 juillet 1876. — 5797. Huguenin-Virchaux, née Isler, Louise-Hélène, veuve de Louis-Gustave-Camille, Neuchâteloise, née le 14 janvier 1878. — 5798. Zund, Paul, fils de Charles-Anton et de Laure-Sophie, née Grisel, St-Gallois et Neuchâtelois, né le 10 mars 1912. — 5799. Montandon, Paulette-Yvonne, fille de Paul-Emile et de Berthe-Jeanne-Maria-Francisca, née Gouhard, Neuchâteloise, née le 14 octobre 1913.

---

Le Comité du **Ski-Club de La Chaux-de-Fonds** a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

MONSIEUR
**Lucien FLEURY-WEISSMULLER**
frère de M. Philippe Bourquin, président de la société. 8100

L'ensevelissement aura lieu **mardi 25 courant,** à 13 1/2 h.

---

*Repose en paix, chère mère.*

Les enfants de feu Monsieur Gustave Huguenin, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame Hélène HUGUENIN**

leur chère mère et parente, enlevée à leur affection, samedi 22 août, à 23 heures, dans sa 47me année, après une longue maladie, supportée avec résignation.

La Chaux-de-Fonds,
le 23 août 1925.

L'enterrement, AVEC SUITE, aura lieu **mardi 25 courant,** à 13 heures. Départ de l'Hôpital.

Domicile mortuaire: **Rue des Terreaux 46.**

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 8088

---

**Chapeaux de Deuil**
Coussins mortuaires
Crêpes et Grenadines
**Au Printemps**

---

**REMERCIEMENTS**

Les enfants de feu Madame **veuve Léon Richard-Philippin** et familles remercient bien sincèrement les personnes qui, de près ou de loin, ont pris part à leur grand deuil, particulièrement la société de chant « La Pensée », et leur en expriment leur plus vive reconnaissance. 8096

---

Madame veuve **Edmond Montandon** et ses enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil, et leur en gardent une profonde reconnaissance.

**La Sagne,** le 23 août 1925. 8093

# Les faits du jour

**La dette française.**

*Les entretiens de MM. Caillaux et Churchill, à Londres commencent à prendre tournure. Caillaux a montré à son partenaire l'incidence que pourraient avoir sur les changes les engagements à prendre par la France pour le remboursement de sa dette et toutes les difficultés techniques soulevées par la question des transferts. Il a aussi fait allusion au plan Dawes et à son application. Le correspondant du « Petit Parisien » à Londres signale quelques chiffres qui sont donnés en ce moment au sujet du règlement de la dette française. Sans doute, dit-il, on confirme de divers côtés que les contre-propositions britanniques ne comportent plus qu'une recette annuelle de 15 millions de livres sterling que la Grande-Bretagne accepterait de recevoir sous la forme suivante : 9 millions de livres sterling à prélever sur les ressources françaises et 6 millions à provenir des recettes du plan Dawes. Sans doute parle-t-on aussi en ce qui concerne l'offre française d'une combinaison qui pourrait assurer à la Grande-Bretagne une annuité de 12 millions de livres sterling à fournir par moitié du plan Dawes et des propres ressources de la France. On parle également de l'éventualité d'une conférence anglo-franco-américaine pour régler simultanément la consolidation de la dette française.*

**Comment la guerre paie !**

*M. Pierpont Boynes, ex-commissaire des Etats-Unis dans les pays rhénans, revenant d'un voyage en Europe, a fait les déclarations suivantes : Il faut loyalement reconnaître que la France fait actuellement de prodigieux efforts et de grands sacrifices pour restaurer ses finances. L'effort fiscal français est généralement méconnu à l'étranger. Un Français gagnant actuellement 500 dollars par an, paye un impôt sur le revenu supérieur à celui que paye un Américain gagnant 10,000 dollars. Au sujet des dettes, il a déclaré que le comité Dawes a établi l'impossibilité pour toute nation, dans les conditions économiques actuelles, d'exécuter des transferts de richesse de l'ordre de ceux que nécessiterait le remboursement intégral de la dette de la France à l'Angleterre et à l'Amérique. Dédié au financier Klotz, qui avait dit : « Le Boche paiera ! »* R. G.

## Le cardinal et le banquier

### Réponse à une lettre anonyme

PARIS, 25. — Havas. — Son Eminence le cardinal Dubois a reçu la lettre suivante :

Paris, 21 août 1925.

A Son Eminence le cardinal Dubois,
archevêque de Paris.

L'intervention de l'évêque de Marseille est cause que toutes les corporations de cette ville sont aujourd'hui en grève. Nous craignons que votre dernière lettre en faveur des employés de banque produise le même effet. Vous ne devez pas ignorer que le mouvement actuel a été fomenté par l'extrême-gauche, les communistes, et à notre grande surprise nous le voyons soutenu aujourd'hui par l'extrême-droite ; vous avez certainement été induit en erreur. Votre intervention nous a beaucoup peinés.

Nous nous permettons de vous adresser sous ce pli quelques renseignements sur la situation des employés de banque. Daignez, Mgr., en prendre connaissance.

Nous serions heureux que vous nous fassiez connaître par voie de journaux vos nouveaux sentiments sur cette situation.

Nous avons l'honneur d'être avec respect, Mgr., vos très humbles et très obéissants serviteurs.

Un groupe d'employés de diverses corporations.

Le cardinal Dubois regrette l'anonymat de cette lettre, mais il tient à déclarer que sa lettre au comité de grève des employés de banque vaut pour tous les employés et pour tous les ouvriers. Le cardinal s'est abstenu à dessein d'entrer dans la question de l'évaluation des salaires n'étant nullement qualifié pour la résoudre. En faveur de tous les employés et ouvriers, il réclame avec Léon XIII l'application de cette loi de justice : Le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête.

L'intervention de l'archevêque de Paris n'a pas eu pour but de soutenir la grève, mais d'attirer l'attention de tous les employeurs et employés sur les conditions susceptibles d'y mettre fin au plus tôt.

**Légion d'honneur**

PARIS, 25. — Havas. — M. Bréguet, président de la Chambre syndicale des industries aéronautiques ; M. Latécoère, président du conseil d'administration de la société générale d'entreprises aéronautiques ; M. Renault, ingénieur et industriel ; M. Rateau, ingénieur, président de la société de navigation aérienne, sont promus commandeurs de la Légion d'honneur.

**La petite guerre qui tue**

PARIS, 25. — Havas. — On mande de Camp-Gant, dans l'Illinois, au « Matin », via Londres : Un officier et cinq hommes ont été tués hier par l'explosion d'un mortier de tranchée au cours d'exercices de guerre. 15 autres hommes ont été blessés, dont plusieurs grièvement.

**Les pertes françaises en Syrie**

PARIS, 25. — Havas. — A propos d'une nouvelle publiée hier par le « Daily Mail », selon laquelle les pertes françaises auraient atteint le chiffre de 2,000 hommes, le « Petit Parisien » rappelle que le haut commissaire français en Syrie a donné le chiffre de 800 tués, blessés et disparus, chiffre qui paraît d'autant moins contestable qu'il est corroboré par une liste nominative des pertes.

# INFORMATIONS

## Les crimes du fascisme

# Un maire socialiste assassiné en Italie

### Une infamie

### Un enfant de sept ans assassiné à cause des luttes politiques

MILAN, 25. — *« L'Avanti » annonce que Mataluzzo, l'ancien maire de Prinzi, près de Palerme, tué avec son enfant de sept ans, était un chef socialiste. Le journal ajoute qu'il ne possède aucun autre détail sur l'attentat, mais il croit que la cause doit en être recherchée dans les luttes politiques en Sicile.*

**MORT DE VAN KOL**
**leader du parti socialiste hollandais**

On annonce la mort du militant hollandais Van Kol, décédé subitement à Remouchamps (Belgique).

Le leader du socialisme néerlandais était âgé de 73 ans. Il souffrait depuis longtemps d'un anévrisme et son médecin lui avait prescrit un repos absolu. C'est devant sa table de travail que l'on a trouvé son cadavre.

**Vandervelde à Marseille**

PARIS, 25. — Havas. — Vandervelde, ministre des affaires étrangères de Belgique, est arrivé hier après-midi à 17 h., venant de Bruxelles. Il a quitté Paris dans la soirée à destination de Marseille où il suivra les débats du congrès international socialiste.

**Le coût de la vie en Belgique**

BRUXELLES, 25. — Havas. — L'index de l'augmentation du coût de la vie pour le royaume belge au 15 août était de 517 et pour Bruxelles de 545, ramené à 100 en juillet 1914.

**Krassine conspué**

PARIS, 25. — Havas. — L'« Echo de Paris » annonce que M. Krassine a été conspué hier matin aux cris de « Vive la Géorgie », où l'ambassadeur des Soviets villégiature actuellement.

**L'exécuteur du tsar a mal au cœur**

RIGA, 25. — Havas. — On mande de Moscou, que l'ancien président du Soviet d'Ekaterinebourg, M. Bieloborodov, qui signa l'ordre d'exécution de la famille impériale russe, est atteint de troubles cardiaques graves et a dû être hospitalisé dans une clinique de Moscou.

**Arrestations à Varsovie**

VARSOVIE, 25. — Wolff. — La police a arrêté hier soir une commission de propagande communiste qui avait tenu une réunion sur un grand bateau de la Vistule. Quand les participants de la réunion nocturne voulurent aborder ils furent tous arrêtés. Ils étaient au nombre de vingt-huit.

**La grève de Sydney**

SYDNEY, 25. — Havas. — Les ouvriers des transports maritimes ont décidé à l'unanimité de soutenir les gens de mer britanniques. Ils se chargent de loger et de nourrir les grévistes.

**L'entrevue Pétain-Primo de Rivera**

MADRID, 25. — Havas. — Le général Primo de Rivera a fait au Conseil du Directoire un exposé de la situation au Maroc et a rendu compte de son entretien avec le maréchal Pétain à Algésiras.

**L'évacuation de Duisbourg**

DUISBOURG, 25. — La ville a été évacuée aujourd'hui à midi. La ville de Ruhrort ne sera pas encore évacuée.

**Le déraillement du rapide de Chamonix**
**COMMENT L'ACCIDENT S'EST PRODUIT**

SENS, 24. — Sp. — C'est en pleine nuit, à quelques centaines de mètres de la gare de Sens que l'express d'Aix-les-Bains-Chamonix s'arrêta brusquement, à la suite d'une panne de machine. Cette légère réparation demanda six minutes. Sans se rendre un compte précis de ce qui se passait sur la ligne, ni de la position du train, le bloqueur du poste sémaphorique de Gron maintint la voie fermée devant lui, pendant qu'il l'ouvrait derrière.

La pluie tombait alors avec violence. Surpris, quelques voyageurs mirent la tête à la portière, cherchant à s'expliquer un arrêt non prévu par l'horaire. Le train ne devait, en effet, stopper qu'à Laroche. Or, tandis qu'ils attendaient, les voyageurs entendirent s'avancer un rapide. Ils eurent un mouvement de recul à l'intérieur de leurs compartiments pensant voir passer, sur la voie voisine, un nouveau train, quand un choc extrêmement violent se produisit. Le fourgon de queue et les dernières voitures du train Paris-Cette étaient renversés. Des cris et des gémissements se faisaient entendre.

Les trains de la ligne de Dijon ont dû être détournés sur Montargis et Clamecy. Les retards pour la Suisse ont été considérables. Les courriers de Paris ne sont pas encore parvenus régulièrement à l'heure qu'il est. D'après l'enquête, un aiguilleur serait mis en cause. Voici ce qui serait arrivé : Deux trains se trouvaient arrêtés sur la voie où se produisit le tamponnement. Le premier d'entre eux étant parti, l'aiguilleur aurait, d'un geste mécanique, rendu la voie libre, oubliant qu'un second train, le 21, qui fut le train tamponné, l'obstruait encore. Le conducteur de ce train avait couvert son convoi en remontant la voie, une lanterne rouge à la main. Le train tamponneur ne semble pas avoir vu ce signal.

**Un incendie en Haute-Savoie**

SAMOENS (Haute-Savoie), 25. — Havas. — Un grand incendie a détruit entièrement cette nuit un grand bâtiment dont l'adjudication devait avoir lieu aujourd'hui. Les membres de la famille habitant la maison n'ont eu que tout juste le temps de s'enfuir.

### Deux poids, deux mesures

PARIS, 25. — Havas. — **Le correspondant de l'« Echo de Paris » à Londres télégraphie que M. Caillaux a nécessairement insisté auprès de M. Churchill sur la nécessité d'un traitement égal pour la France et l'Italie. L'opinion française ne peut accepter deux poids et deux mesures de l'Angleterre. Sans méconnaître les différences qui existent entre la capacité des deux pays, on ne peut s'empêcher de penser que rien ne serait plus fâcheux pour le Cabinet de Londres que de céder à la tentation et de laisser s'accréditer l'impression que l'Angleterre songe à jouer de la question des dettes pour gagner les bonnes grâces italiennes aux dépens de la France.**

**Une lutte de 50 heures contre le vent**

ROME, 25. — On a retrouvé à 18 milles au nord de l'île de Giglio un hydravion qui était tombé dans la mer ; le pilote et le mécanicien, après une lutte contre le vent qui dura 50 heures, purent être sauvés par un navire qui passait à proximité. La cause de l'accident est due à une panne de moteur.

## Personnel des locomotives

L'électrification des C. F. F., qui est suivie avec intérêt et satisfaction par le public voyageur, a des conséquences économiques assez graves pour le personnel. L'augmentation de la charge des trains, grâce à la plus grande puissance des locomotives, diminue considérablement les possibilités d'avancement. Avant la guerre, les chauffeurs étaient nommés mécaniciens après quelques années de service seulement, tandis que maintenant, ils doivent attendre 23 ans et même davantage avant d'obtenir ce grade. La répercussion financière se chiffre par des milliers de francs au bout de quelques années pour les familles de ces employés.

La direction générale des C. F. F. avait pris des mesures pour remédier en partie à cette situation en 1924 et elle avait donné la promesse qu'elles seraient répétées en 1925. Cette promesse n'a pas été tenue et c'est pour cela que le personnel des locomotives du 1er arrondissement était réuni dimanche 23 courant, à Lausanne. Il s'agissait de montrer aux autorités ferroviaires que le personnel n'est pas disposé à supporter tout le poids des économies que l'on veut réaliser avec l'électrification. L'assemblée, réunie au restaurant des Deux Gares, était très nombreuse. Les grands dépôts de Bienne, Delémont, Berne, Lausanne, Genève, Neuchâtel, Brigue, Fribourg, avaient envoyé d'importantes délégations de chauffeurs et de mécaniciens. Elle fut présidée par Marius Crottaz, président de la section de Lausanne. Les délégués du Comité central, Kern et Fink, de Bienne, et le secrétaire de la fédération des cheminots, Perrin, exposèrent les démarches faites auprès des C. F. F. et l'attitude de ces derniers dans la question des promotions, des mises à la retraite, des examens, etc. Au cours de la discussion, le service médical des C. F. F. fut sérieusement pris à partie à cause des difficultés qu'il crée au personnel qui désirerait se retirer après 30 ou 40 années de service.

La résolution suivante fut ensuite votée à l'unanimité :

« L'assemblée très bien fréquentée du personnel des locomotives du 1er arrondissement des C. F. F., réunie à Lausanne le 23 août 1925, après avoir entendu un rapport des instances syndicales sur les démarches faites auprès des autorités des C. F. F. pour obtenir de meilleures conditions d'avancement, tenant compte en particulier de la situation des vieux chauffeurs qui sont mis dans une position économique très précaire à cause de l'électrification, ainsi qu'un rapport sur l'attitude des organes de l'administration à l'égard de plusieurs autres postulats du personnel des locomotives, constate après une discussion approfondie :

1. Que les mesures prises par la direction générale des C. F. F. en ce qui concerne l'amélioration de la situation des vieux chauffeurs rétrogradés pendant des années à cause de l'électrification, sont tout à fait insuffisantes ;

2. Que les autres postulats du personnel des locomotives ne sont pas pris en considération d'une manière suffisante, savoir : Meilleure répartition des prestations kilométriques pour arriver à des possibilités d'avancement plus équitables et à une égalisation des allocations supplémentaires tenant mieux compte de l'âge plus élevé du personnel ; meilleur entretien des locomotives ; collaboration plus étendue dans l'établissement des tableaux de service et prise en considération plus sérieuse des réclamations du personnel en appliquant la loi sur la durée du travail d'une façon plus raisonnable et plus conforme à la volonté du législateur ; limitation dans l'application de la C. G. S. Nr 3/21 ;

3. Proteste contre les empiétements du service médical des C. F. F. qui provoquent des plaintes toujours plus nombreuses, qui causent un tort considérable à de nombreux agents, et qui sont en contradiction directe avec les assurances données à maintes reprises par la direction générale.

Le personnel des locomotives charge ses instances syndicales de mettre de nouveau tout en œuvre auprès des autorités des C. F. F. pour obtenir satisfaction avec ces postulats. Il attend des organes des C. F. F. qu'ils prennent davantage en considération ces réclamations et en particulier la situation faite aux vieux chauffeurs par l'électrification. »

**Du danger de s'improviser conducteur d'auto**

## Un intéressant arrêt du Tribunal fédéral

Le boulanger G., fixé sur les rives du lac de Bienne, se rendait en auto à Bienne pour y chercher une machine déposée à l'Oberer Quai, et la conduire ensuite jusqu'à un garage de la Baustrasse, où elle devait être réparée.

Le moteur de la seconde voiture ne fonctionnait plus. Le boulanger attacha cette voiture par une corde longue de trois mètres et demi à l'auto qu'il conduisait. Il demanda à l'instituteur K., qu'il avait rencontré en route, de diriger la voiture remorque, aucun chauffeur n'étant disponible. K. hésita, car il n'avait pas la moindre connaissance du mécanisme et de la conduite des autos. Il finit par accepter. Le boulanger expliqua à l'instituteur K. le fonctionnement du frein à pédale et lui donna pour instructions d'arrêter la voiture dès que G., dirigeant l'auto, lèverait la main.

Tout alla à merveille pour commencer. Mais à la Baustrasse, un peu avant le garage, se tenait sur la chaussée Mme M. avec une poussette. Elle se trouvait à droite, dans la direction de l'auto. G. obliqua à gauche pour éviter l'obstacle. C'est alors que le malheur se produisit. Comme la remorque n'était pas dirigée, elle continua dans la même direction et cela droit sur Mme M. L'instituteur K. freina de toutes ses forces, tellement que la corde sauta. Il ne put empêcher que Mme M. fut projetée à terre. Elle tomba si malheureusement qu'il en résulta des lésions au crâne et à l'épine dorsale. Conséquence : diminution de capacité de travail de 50 %. Les deux enfants qui se trouvaient dans la poussette n'eurent pas de mal, bien qu'ils eussent aussi été renversés. Sur ce, procès. G. et K., actionnés solidairement par la victime, objectèrent la faute de celle-ci, car elle occupait la chaussée au lieu du trottoir. Mme M. répliqua qu'à cet endroit le trottoir était en mauvais état, et qu'il était impossible d'y circuler avec une poussette. Le Tribunal fédéral a, à l'unanimité, donné tort aux automobilistes et confirmé l'arrêt de la Cour d'appel bernoise condamnant les deux intimes à payer solidairement à la victime une somme de 10,587 francs.

## Canton de Neuchâtel

**Sauvetage in extremis**

Hier après-midi, à Colombier, un jeune homme qui prenait le cours de natation a disparu sous les flots. Des secours lui parvinrent en toute hâte mais quand le corps fut retiré de l'eau il était déjà inanimé. On parvint à ramener le jeune homme à la vie après un quart d'heure d'énergique respiration artificielle.

## LA CHAUX-DE-FONDS

**ACCIDENT MORTEL**

Hier matin, à 9 h., au chantier de construction de M. A. Riva, rue Numa-Droz 167, le jeune Artchidio, âgé de quinze ans, apprenti maçon, par suite d'un faux mouvement, est tombé en bas un échafaudage, de la hauteur du quatrième étage. Le malheureux a été relevé avec un bras fracturé et de nombreuses blessures à la tête et au corps. Les samaritains lui firent un premier pansement sur place. Le docteur Brandt, appelé par la police, le fit transporter à l'hôpital où il y est décédé hier matin, à 11 heures. Il a succombé à des lésions internes.

**Accident**

Hier, à 22 h. 10, un nommé Grunder avait pris place à côté du conducteur d'un camion, transportant du bois. Le camion remontait les Côtes-du-Doubs. Il buta contre une borne de la route et Grunder fut projeté dans la vitre du pare-bise et blessé à la main gauche par des éclats de verre.

**A l'Hôpital**

L'état de santé du jeune Donzé, victime de l'accident de dimanche soir, est aussi bon que possible. La jambe fracturée a été mise dans le gypse. Cette première nuit a été naturellement agitée. Nous formons nos meilleurs vœux de complète guérison et sympathisons avec la famille éprouvée, qui avait déjà perdu il y a six ans un enfant, par suite d'un accident de camion.

## Le temps qu'il fait

Nuageux, couvert, pluie sur toute la Suisse. Température maximum à Lausanne (17°). — La température est en baisse. 10° à La Chaux-de-Fonds.

Prévision de Paris : Brumeux, puis éclaircies.

MARSEILLE, 25. — Havas. — De violents orages se sont abattus sur de nombreux points de la région du sud-est. Plusieurs villes ou villages ont été inondés. Des ponts ont été emportés, des routes ont été coupées. Les dégâts sont considérables.

## LES CHANGES DU JOUR

Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille

| | Demande | | Offre | |
|---|---|---|---|---|
| Paris | 24.20 | (24.10) | 24.50 | (24.40) |
| Allemagne | 122.60 | (122.50) | 123.— | (122.90) |
| | | | (le Rentenmark) | |
| Londres | 25.05 | (25.03) | 25.10 | (25.07) |
| Italie | 19.10 | (18.78) | 19.35 | (18.95) |
| Belgique | 23.35 | (23.30) | 23.70 | (23.60) |
| Vienne | 72.25 | (72.25) | 72.90 | (72.90) |
| | | | (le million de couronnes) | |
| Prague | 15.15 | (15.15) | 15.35 | (15.35) |
| Hollande | 207.80 | (207.50) | 208.40 | (208.—) |
| Madrid | 74.10 | (74.—) | 74.60 | (74.50) |
| New-York câble | 5.14 | (5.145) | 5.175 | (5.17) |
| » chèques | 5.15 | (5.135) | 5.175 | (5.17) |

IMPRIMERIE COOPERATIVE. — La Ch.-d-F.